

N° 2709
60^e année
du 21 septembre
au 4 octobre 2006
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier LA BELGIQUE PEUT-ELLE MOURIR ?

par
Gérard BAUDIN
Michel FROMENTOUX
Pierre HILLARD
Pierre LAFARGE
Pierre PUJO

Entretien avec
Luc BEYER de RIKE

(pages 7 à 10)

L'ESSENTIEL

Page 2

POLITIQUE FRANÇAISE

– Mayotte, département !

par Pierre PUJO

Page 3

ÉDITORIAL

– Sarkozy s'aligne
sur Washington

par Pierre PUJO

Page 4

JUSTICE

– Entre magouilles
et tripatouillages

par Aristide LEUCATE

Pages 5

ÉCONOMIE

– La dictature
de la "globalization"

par Henri LETIGRE

Page 6

POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– États Unis-Iran :
un étrange voyageur

– Afghanistan : le feu couve

par Pascal NARI

– Kosovo : les périls
de l'indépendance

par Gérald BEIGBEDER

Pages 11, 12 et 13

**ARTS-LETTRES-
SPECTACLES**

– La tragédie
d'une reine de France

par Michel FROMENTOUX

– La Beauté sauvera le monde

par Pierre LAFARGE

– Irlande d'hier et d'aujourd'hui

par Anne BERNET

Page 14

**LES GRANDS TEXTES
POLITIQUES**

– Le réalisme de Bonald

par Gérard BAUDIN

Page 16

HISTOIRE

– Qui sauva des milliers
de juifs de 1940 à 1944 ?

par Yves LENORMAND

L'article de Michel FROMENTOUX
et l'entretien avec
le R.P. Michel LELONG (page 5)

Benôit XVI : la manipulation islamiste

LE GOUVERNEMENT CAFOUILLE

Des mesurettes aberrantes

C'est à peine croyable : le Trésor public a envisagé de faire rembourser à plusieurs milliers de foyers la prime pour l'emploi qu'ils avaient perçue mensuellement depuis le mois de janvier. Avaient-ils triché sur leur déclaration d'impôts ? S'étaient-ils simplement trompés de bonne foi ? Rien de tout cela. Pour la moitié des 250 000 foyers concernés, ils n'avaient pas d'autre tort que d'avoir perdu leur emploi...

On ose à peine imaginer le contenu du courrier qu'aurait pu leur adresser Bercy : « Madame,

Monsieur, Puisque vous avez perdu votre emploi et que vos revenus s'en trouvent assez considérablement amoindris, vous voudrez bien nous rembourser la prime pour l'emploi que nous vous versions mensuellement. »

Mauvaise solution

Encore sous le choc de la perte de leur emploi, les destinataires de ce courrier auraient pu se demander si les services des impôts n'au-

raient pas été mandatés pour les achever. Pour aider Dominique de Villepin à tenir sa promesse d'un taux de chômage contenu en dessous de 8 % en 2007...

Créée par la gauche plurielle, la prime pour l'emploi était initialement destinée à récompenser ceux qui travaillent. Constatant que les salariés touchant des bas salaires n'étaient pas récompensés financièrement par rapport aux chômeurs, ou que l'avantage financier que leur procurait leur travail était bien mince, le gouvernement de Lionel Jospin avait en effet décidé

d'encourager le travail par la création de cette prime.

Il s'agissait d'une bonne idée mais certainement pas d'une bonne solution : dans un système économique qui fonctionne bien, le travail doit procurer par rapport à l'inactivité un avantage financier suffisamment conséquent pour qu'il ne soit pas besoin d'une telle prime. La prime pour l'emploi ne peut donc être qu'un pis-aller et il eut été préférable que celui-ci ne soit que temporaire. Mais le temporaire dure au point que Dominique de Villepin est devenu le gestionnaire de la prime créée par les socialistes. Et qu'il a décidé de mensualiser ce crédit d'impôt en faveur des bas salaires, versé au départ en septembre avec le solde d'impôt.

Imprévoyance des technocrates

Mais visiblement, aucun des technocrates de Bercy n'avait envisagé les conséquences de la mensualisation : les contribuables perçoivent d'avance leur prime et ils doivent par la suite la restituer au Trésor public si leurs revenus augmentent ou s'ils perdent leur travail ! On comprend que

Guillaume CHATIZEL
Suite p. 2

ÉGALITARISME

■ Quel besoin avait François Fillon, conseiller politique de Nicolas Sarkozy, d'agiter le chiffon rouge devant la gauche et les syndicats en parlant le 12 septembre d'inscrire dans le programme de l'U.M.P. la révision des régimes spéciaux de retraites ? Une révision qui n'interviendrait qu'en 2008 et serait précédée d'une concertation entre tous les acteurs sociaux concernés. Sans doute M. Fillon souhaitait-il contribuer à dégrader le climat social au moment de la discussion au Parlement du projet sur la fusion de Gaz de France avec Suez.

S'il est vrai que, comme l'écrit Nicolas Miguet dans le Quotidien de Paris, il existe 538 régimes spéciaux de retraites comprenant plus d'un million de bénéficiaires ; vouloir les remettre en cause est se lancer dans un énorme chantier et s'exposer à bien des troubles. Les catégories concernées, cheminots, électriciens, gaziers, postiers, etc. ne manquent pas de moyens pour faire reculer tout gouvernement qui toucherait à leurs "acquis sociaux", comme le tenta en vain, il y a plus de dix ans celui d'Alain Juppé.

Certes, un problème sérieux de financement se pose pour plusieurs de ces régimes dont les bénéficiaires sont devenus plus nombreux que les cotisants. Il en résulte que l'aggravation des déficits est financée par le contribuable, tout comme le régime spécial des parlementaires. Il est nécessaire de rééquilibrer le budget de ces régimes de retraites. Aucun gouvernement, fût-il de gauche, ne pourra y échapper après l'élection présidentielle.

On peut s'étonner de constater que dans un pays qui a la passion de l'égalité les régimes spéciaux soient si nombreux et que leurs bénéficiaires s'accrochent autant à leurs privilèges. Cela fait partie des contradictions françaises et cela s'accompagne de beaucoup d'hypocrisies. Il reste qu'il n'est nullement scandaleux que certains métiers bénéficient de conditions de retraite plus favorables que d'autres. La démocratie exaspère l'égalitarisme et excelle à opposer les citoyens les uns aux autres en cultivant le sentiment d'envie.

A.F.

M 01093 - 2709 - F: 3,00 €



Des mesurette aberrantes

Suite de la page 1

► l'affaire n'est pas dramatique dans le cas des contribuables ayant vu leurs revenus augmenter. C'est moins drôle pour ceux qui perdent leur emploi...

Bercy s'est même offert le luxe d'expliquer que les contribuables concernés par cette situation aberrante n'auraient pas dû dépenser cette prime, puisqu'ils savaient qu'ils devraient la rembourser. Ce qui n'est pas faux dans la logique d'un fonctionnaire du Trésor. Un peu moins vrai pour un demandeur d'emploi qui doit payer la cantine de ses enfants...

Finalement, parce qu'il n'est pas raisonnable, à quelques mois des présidentielles, de faire payer les chômeurs, Dominique de Villepin a annoncé le 5 septembre que ceux-ci seraient dispensés du remboursement du trop perçu. Ce qui crée au passage une nouvelle aberration : la prime pour l'emploi est désormais un système destiné à encourager ceux qui travaillent plutôt que d'être au chômage... mais elle peut être également perçue par ceux qui sont au chômage depuis peu !

"Trop plein d'apéricubes"

L'histoire illustre les conséquences néfastes de l'accumulation de "mesurettes" en lieu et place des réformes. Pour améliorer leur pouvoir d'achat, les Français ont besoin de baisse d'impôts et de d'augmentation de salaires. Au lieu de cela, on leur offre des gadgets fiscaux catégoriels.

Pour augmenter les salaires et conserver, si ce n'est augmenter, leur compétitivité, les entreprises ont besoin d'allègements de charges, de baisse d'impôts et de

simplification administrative. Au lieu de cela, on leur propose à elles aussi des gadgets, des allègements pour telle ou telle catégorie, à telle ou telle condition...

Et à force d'accumuler des niches fiscales, des allègements catégoriels, des exceptions et des mesures circonstanciées, on a créé une loi fiscale incompréhensible et suffisamment imbécile pour inventer la double peine : l'obligation de rembourser le Trésor public si l'on perd



Bercy multiplie les aberrations...

son emploi ! Et puisque Dominique de Villepin vient d'annoncer de nouvelles "mesurettes", comme le chèque transport, et la suppression des charges sur le SMIC, François Hollande a raison de moquer cette politique et ces « mesurettes qui sont au pouvoir d'achat ce que sont les apéricubes à la gastronomie ». Sauf qu'il feint d'ignorer que la gauche plurielle, lorsqu'elle était au pouvoir, préférait elle aussi ces "apéricubes" à d'autres mets plus consistants...

Pouvons-nous encore rêver à un jour meilleur où des hommes politiques renonceraient aux effets d'annonce pour engager de vraies réformes ?

Guillaume CHATIZEL

Perversité des sondages

● L'ANCIEN MINISTRE Claude Allègre peste contre les sondages dans sa chronique de L'EXPRESS (7/9/06) : « Pour certains ils remplacent dans l'esprit des gens la seule expression démocratique, qui est bien le vote. Or il est clairement établi, désormais, que les sondages se trompent très souvent mais, plus encore, que leur réalisation n'obéit pas à des principes scientifiquement très solides ».

De brillants mathématiciens spécialistes de la statistique ont, selon Allègre, montré que « faire des sondages auprès d'une population de 40 millions de personnes avec des échantillons de 1.000 d'entre elles interrogées par téléphone n'a scientifiquement aucun sens ! » D'autant que « les données brutes sont corrigées de manière informatique avec des rectificatifs de 3,4, voire 7 points ».

Il est vrai que les sondages se sont parfois lourdement trompés dans le passé. Le secret espoir de tous ceux à qui ils ne plaisent pas est qu'ils se trompent de nouveau concernant la prochaine élection présidentielle. Le socialiste Claude Allègre ne serait pas si sévère pour les sondages s'ils ne désignaient actuellement Ségolène Royal (qu'il ne porte pas dans son cœur et dont il n'écrit pas le nom) comme la favorite des électeurs socialistes...

Cela dit, on ne niera pas que les sondages dévoient la démocratie car, largement commentés par les médias, ils influencent les électeurs. Ils conduisent à faire de l'élection du chef de l'État au suffrage universel direct une mascarade.

Bienfaisante colonisation

● ALAIN-GÉRARD SLAMA s'inquiète dans une tribune du FIGARO (11/9/06) de l'initiative du Conseil représentatif des associations noires de France (C.R.A.N.) de demander en justice le retrait des 170.000 exemplaires de l'édition 2007 du Petit Robert. Au mot colonisation on peut lire en effet « Mise en valeur, exploitation de pays devenus colonies ». Le C.R.A.N. affirme sans rire : « ces termes nient, délibérément ou non, la souffrance des peuples colonisés » en justifiant la colonisation.

Alain Rey, directeur du dictionnaire, a essayé en vain de calmer les protestataires en soutenant que les mots employés devaient être pris dans un sens économique et financier et qu'ils étaient donc neutres. Le C.R.A.N. maintient ses accusations. Il est assurément vexant lorsqu'on est un homme de gauche de se voir suspecté de complaisances pour le colonialisme !

Pour Alain-Gérard Slama « ce dialogue inégal (entre le C.R.A.N. et le directeur du Petit Robert), qui se conclura sans doute une fois de plus sur un compromis, est révélateur du savoir-faire avec lequel l'ancien colonisé exploite la mauvaise conscience de l'ancien colonisateur... ». Certes. À force d'avoir entretenu cette mauvaise conscience pendant des décennies on s'expose à subir les diktats d'une organisation raciste.

La véritable réponse au C.R.A.N. serait de rappeler les aspects positifs de la colonisation grâce à laquelle les Noirs, ceux du C.R.A.N. notamment, ont été formés dans la langue française et ont acquis des possibilités de promotion qu'ils n'auraient jamais eus s'ils avaient dû continuer à végéter à l'ombre de leurs cocotiers.

Jacques CEPOY.

MAYOTTE, DÉPARTEMENT !

Une résolution
des maires de Mayotte

L'Association des maires de Mayotte a adopté le 23 août 2006 une résolution qui « demande au président de la République de convoquer les électeurs de la collectivité départementale de Mayotte en vue de les consul-

ter sur la nécessité d'une transformation de Mayotte en département d'outre-mer ». Elle souhaite que la date de cette consultation soit fixée avant la fin de l'année.

Les maires de Mayotte estiment que « le statut actuel de

collectivité départementale ne permet plus d'accompagner Mayotte dans le développement et qu'il y a donc lieu de franchir la dernière étape de la départementalisation » (étape prévue dans le statut adopté par référendum en 2000).

Les Mahorais réclament le statut de département depuis 1958. Au référendum de 1976 ils ont voté expressément pour le statut de département comme étant la formule qui permettait la meilleure intégration à la France.

Certains diront que la départementalisation pourrait entraîner un accroissement des dépenses d'assistance. Pas nécessairement. La Constitution permet que la départementalisation soit adaptée au territoire et à la population concernés. L'essentiel pour les Mahorais, depuis toujours, est d'être reconnus comme des Français à part entière.

P.P.

Consultation
de la population de Mayotte

du 11 Avril 1976

Comme l'article 3 de la loi numéro 75-1337 du 31 Décembre 1975 m'y autorise, j'exprime le souhait que Mayotte soit dotée du statut de département d'outre-mer prévu par les articles 72 et 73 de la Constitution.

Bulletin de vote "sauvage"

utilisé par les Mahorais le 11 avril 1976.

À la quasi-unanimité, ils optèrent pour le statut de département.

JOURNÉE D'AMITIÉ
FRANCO-SUISSE

Le 16 septembre près de deux cents personnes se sont retrouvées à l'initiative de Pierre Jeanthon et de Pierre Laudat dans la charmante église de Thiberville (Eure) afin d'honorer les Gardes Suisses morts pour défendre la royauté le 10 août 1792 et pour les remercier de cinq siècles de fidélité à la monarchie et à notre pays.

Après la messe tridentine célébrée par M. l'abbé Michel, le général Dousse, attaché militaire de Suisse en France, rendit hommage à ses compatriotes. Un buffet plantureux réunit ensuite la plupart des participants avant que la troupe des Cœurs de Chouans ne retrace l'épopée vendéenne. Le professeur Crouz-Tornare, de l'université de Fribourg, clôtura cette belle journée par une conférence aussi savante que vibrante.

Le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme assistait à ces diverses cérémonies.

Yves LENORMAND

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujol**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujol
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

SARKOZY S'ALIGNE SUR WASHINGTON

Vingt-cinq minutes ou quarante minutes ? Selon la Maison Blanche, l'entretien accordé par le président Bush à Nicolas Sarkozy le 12 septembre a duré vingt-cinq minutes ; mais M. Sarkozy prétend qu'il s'est prolongé un quart d'heure de plus. Saura-t-on jamais la vérité ? Cette façon d'ergoter est plutôt mesquine. Mais le candidat à la candidature à l'Élysée tient à ce qu'on sache qu'il est un personnage important et que M. Bush ne l'a pas "expédié" en moins d'une demi-heure comme bien d'autres visiteurs occasionnels...

Le ministre de l'Intérieur s'était rendu à New York "mandaté" par M. Chirac pour représenter la France aux cérémonies anniversaires des terribles attentats du 11 septembre 2001, mais c'est en futur président de la République qu'il s'est présenté aux Américains. Il voulait se faire adouber par M. Bush.

Villepin désavoué

Il aurait été normal qu'il se montrât solidaire de la diplomatie française face à des États-Unis qui sont aussi impitoyables dans les négociations internationales qu'en affaires... Il n'en a rien été et le président américain a pu savourer la critique, formulée quelques jours auparavant par le ministre dans *Le Monde*, de l'attitude de la France au cours des mois précédant la guerre d'Irak en 2003. Il y déclarait : « **Les Américains ont eu le sentiment d'être abandonnés par une nation dont ils se sentaient proches par l'histoire et par les valeurs [...]. La menace du droit de veto était inutile parce qu'il n'y aurait pas eu de toute façon de majorité pour la guerre au sein du Conseil de Sécurité, ensuite parce qu'elle a conduit à un sentiment d'humiliation aux États-Unis.** » M. Sarkozy a repris le même grief au cours de son voyage aux États-Unis.

Sous prétexte de renouer les fils de l'amitié franco-américaine, il a condamné devant la French American Foundation une « **France arrogante** », ajoutant : « **Il n'est pas convenable de chercher à mettre ses alliés dans l'embarras, ou de donner l'impression de se réjouir de leurs difficultés** ».

On appréciera cette façon de régler ses comptes avec le chef du gouvernement face à des étrangers, surtout lorsqu'on est l'un des principaux ministres dudit gouvernement... Qui plus est la critique formulée par M. Sarkozy est infondée. M. Chirac et de M. de Villepin – ce dernier alors ministre des Affaires étrangères – ont eu parfaitement raison de brandir la menace du veto au Conseil de Sécurité. Celle-ci a permis à la France de réunir autour d'elle tous les opposants aux projets guerriers de M. Bush. C'était la seule fa-



PAR
PIERRE PUJO

çon de lui faire comprendre qu'il n'aurait pas le soutien de la communauté internationale. À l'Action française, nous avons applaudi à l'avertissement donné au président américain après avoir été les premiers dans la presse à réclamer le recours au veto.

Il est permis seulement de regretter que nos dirigeants n'aient pas été plus loin dans leur opposition à la guerre. Ils savaient à quoi s'en tenir sur les prétendues "armes de destruction massive" qu'aurait possédées Saddam Hussein. Ils savaient que la dictature était la seule formule pour assurer la cohésion d'un pays où les rivalités ethniques et religieuses étaient fortes et qui était un élément capital de l'équilibre politique de la région. Ils savaient que le régime "laïc" de l'Irak était farouchement opposé aux islamistes et qu'il pouvait ainsi contribuer à combattre le terrorisme international. Sachant tout cela, M. Chirac aurait pu être beaucoup plus virulent pour tenter d'entraver une politique américaine insensée au lieu d'affecter de croire au bien-fondé des griefs articulés par M. Bush à l'encontre de Saddam Hussein. Quand on considère le gâchis formidable provoqué depuis trois ans par l'intervention américaine, les dizaines de milliers de morts et les destructions matérielles, on peut sérieusement se demander si la dictature irakienne n'était pas un mal nécessaire.

Une France plus conciliante

M. Sarkozy prétend ne pas être aligné sur la politique américaine car il maintient son hostilité à l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Ce disant, il ne prend pas beaucoup de risques car la question ne se pose pas dans l'immédiat et la Turquie rencontre de nombreux opposants en Europe. En revanche, il est apparu au cours de son séjour

tout à fait rallié à la politique américaine au Proche-Orient. Sa priorité, c'est la sauvegarde d'Israël. D'ailleurs M. Lellouche, dont on connaît l'engagement pro-israélien, l'accompagnait à la Maison-Blanche.

Cette position est très différente de celle défendue jusqu'à présent par la diplomatie française. Nous ne voulons pas la mort d'Israël, mais nous ne voulons pas, d'abord, celle du Liban. En juillet, alors que le Liban était écrasé par les bombes israéliennes, la France s'est opposée aux États-Unis qui laissaient faire et a obtenu un cessez-le-feu après de dures négociations. Si M. Sarkozy devait s'installer à l'Élysée l'an prochain, M. Bush trouverait en face de lui une France beaucoup plus conciliante...

Relance européenne

Quelques jours avant de se rendre à New York, M. Sarkozy exposait à Bruxelles ses vues sur l'avenir de l'Union européenne, et se montrait cette fois-ci tout à fait dans la ligne de la politique chiraquienne. Il enterre le projet de Constitution européenne qui a été rejeté par les Français et les Hollandais, mais préconise l'adoption avant la fin de 2008 d'un "mini-traité" européen qui reprendrait les dispositions essentielles de la première partie de la Constitution. Selon le *Figaro* « **ce mini-traité reprendrait l'idée d'une "présidence stable" du Conseil européen et d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union. Il prévoirait l'élection du président de la Commission par le Parlement. Il doterait l'Union d'une personnalité juridique lui permettant de siéger en tant que telle dans un certain nombre d'organisations internationales** ». En bref, on réunirait tous les éléments de cet État supranational que les Français ont rejeté au référendum.

Pour Nicolas Sarkozy, l'essentiel est de faire « **sauter le verrou** » de la règle de l'unanimité, c'est-à-dire supprimer le droit de veto des États, en le remplaçant par « **un mécanisme de majorité super-qualifiée qui exigerait 70 à 80 % des votes pour qu'une décision soit adoptée** ».

Il n'est pas assuré que l'on donne ainsi l'existence à une Europe politique pour laquelle il faudrait obtenir l'accord de 27 pays (y compris la Bulgarie et la Roumanie qui doivent entrer dans l'Union l'an prochain).

On note que le conseiller de M. Sarkozy pour les questions européennes est l'euro-péiste fanatique Alain Lamassoure. Avec Pierre Lellouche pour la politique internationale, M. Sarkozy est décidément bien entouré !

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

■ Qu'il s'agisse de la politique française au Proche-Orient, de la place de la France dans l'Europe de demain, des problèmes de l'éducation, de l'élection du chef de l'État au suffrage universel, de tel épisode de l'histoire de l'Action française, etc., notre journal accorde la première place aux débats d'idées et aux débats historiques. Nous nous attachons à dénoncer les idées fausses et les mensonges dans lesquels baigne le "politiquement correct" ; numéro après numéro, nous définissons une ligne politique fondée sur la défense du seul intérêt national.

Débats d'idées

Ainsi *L'Action Française 2000* demeure-t-elle fidèle à ses principes d'origine en luttant pour la vérité politique.

Aidez-nous à donner un plus grand rayonnement au journal de l'A.F. en apportant votre contribution à notre souscription. Nous avons besoin de **55.000 EUROS** pour assurer notre existence. **C'est urgent.** Merci d'être généreux !

P.P.

N.B. – Prière d'adresser les versements à *Mme Geneviève Castelluccio*, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 14

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Marius Guigues, 10,68 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Bellegarde, 15,24 ; Gal Jacques le Groignec, 15,24 ; Raymond Sultra, 17,78 ; François

Favre (3 mois), 50 ; Joseph Lajudie, 20 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Marie-Christiane Leclercq 30 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des "Mille" : Anonyme, 152,45 ;

Éric Ablanal, 20 ; Mme Anne-Marie Defosse, 45,73 ; Mme Simone Moly, 25 ; Georges Moly, 50.

Total de cette liste : 696,70 €
Listes précédentes : 23 175,51 €
Total : 23 872,21 €
Total en francs : 156 591,43 F

Doc Gyneco

Le soutien du rappeur démodé "Doc Gyneco" à Nicolas Sarkozy peut sembler grotesque. Pour le comprendre, il faut se souvenir des paroles de l'un des tubes du rappeur : « **Dans le foot, les affaires, le rap, les ministères, c'est toujours un gangster qui contrôle l'affaire** ». Il faut donc croire que Doc Gyneco a trouvé son "gangster"...

Méthode Sarkozy

Dans le quotidien *Le Monde*, Pierre Charon, vice-président UMP du Conseil de Paris, explique comment Sarkozy est devenu l'ami des stars : « **Tout a commencé à la mairie de Neuilly. Nicolas avait l'opportunité de rendre des services à ses administrés, y compris à pas mal de stars. Ça a continué à Bercy, où le ministre des Finances ne refusait jamais de recevoir les artistes en proie à des petits problèmes fiscaux. Et à l'intérieur, c'est aussi facile, car ça ne fait jamais de mal de connaître le premier flic de France** ». Au moins comme ça c'est clair...

Psy:

Espérons que les chaînes de télévision s'adjoindront les services d'un psy comme consultant pour suivre la campagne des présidentielles. Ils auront fort à faire pour analyser les états d'âme d'un candidat sur le retour ayant du mal à exprimer son désir ; la mégalomanie d'un autre qui veut sans cesse rejouer, depuis 1995, le meurtre du père ; et les paradoxes internes d'une candidate chez qui l'opposition mal digérée entre une éducation traditionnelle et des aspirations socialistes débouche sur un puritanisme exacerbé, teinté d'autoritarisme...

Régime

Une étude révèle que la population française, en neuf ans, a grossi en moyenne de 2,1 kg et que l'on compte 20 millions de Français en surpoids dont 6 millions d'obèses. Enfin le ministère de la Santé pourrait-il s'attaquer à l'obésité, qui sera sans doute demain le cauchemar des politiques sanitaires. Jusque là, on consacrait plus d'énergie et de budget pour s'attaquer au vin qui est pourtant un des éléments du "french paradox" et qui, dans le cadre d'un régime méditerranéen, est un meilleur allié de notre santé que la malbouffe des fast-food et des hard-discount.

Rêve américain

« **Oui, j'aime les Américains, j'aime leur énergie... j'aime le fait que tout est possible !** » a déclaré Nicolas Sarkozy outre-Atlantique. On ne sait pas si, avec l'énergie américaine, Sarkozy aime aussi les gaz à effet de serre que produit ce pays qui se refuse à signer les accords de Kyoto... En revanche, le président de l'UMP a raison de dire que tout est possible : la déstabilisation de l'Afghanistan et de l'Irak, Abu Ghraib, Guantanamo, le soutien aveugle et inconditionnel à Israël... c'est possible !

Guillaume CHATIZEL

Sarko et l'Europe

En visite à Bruxelles le 8 septembre, Nicolas Sarkozy a interprété à sa guise le résultat du référendum sur le traité constitutionnel européen : « **un certain nombre de stipulations qu'il contenait avaient fait l'objet d'un large consensus, à droite comme à gauche** », a-t-il affirmé. Le président de l'UMP a expliqué vouloir réintégrer dans un "mini traité" applicable dès 2009 – et ratifié par voie parlementaire évidemment – les dispositions les plus fédéralistes du TCE, comme l'extension de la majorité qualifiée, l'attribution de la personnalité juridique à l'UE et la création d'un poste de ministre des Affaires étrangères de l'Union. L'avertissement lancé par l'AF au lendemain du 29 mai 2005 est plus que jamais d'actualité : « **Français, ne vous laissez pas voler votre non !** »

Et Ségolène ?

Invitée à rencontrer le président de la Commission européenne la semaine suivante, Ségolène Royal a créé la surprise en annulant la rencontre prévue avec les journalistes le 13 septembre. Sa réponse au projet de son rival de droite se résume à de vagues déclarations : « **Je crois que c'est une erreur de mettre la réforme des institutions comme préalable à la définition des actions européennes et à la définition d'un avenir pour l'Europe, un avenir enthousiasmant.** » Sans doute cherche-t-elle à ménager les militants socialistes, dont les opinions sont divergentes sur la question...

Francophonie

Vox Latina rapporte qu'à l'initiative de Jacques Myard, 77 députés ont saisi le Conseil constitutionnel le 12 septembre. Ils entendent faire déclarer inconstitutionnel le protocole de Londres, dont l'application annulerait l'obligation de traduire en français les brevet européens.

G.D.

Maurras et ses héritiers

● LA PUBLICATION DE L'OUVRAGE de Stéphane Giocanti Maurras, le chaos et l'ordre (1) (dont nous parlerons prochainement dans nos colonnes) nous vaut d'avoir une grande photographie de Charles Maurras en première page du FIGARO LITTÉRAIRE (7/9/06).

À l'intérieur du journal deux articles : Sébastien Lapaque commence le sien en rappelant le cri de Maurras au prononcé de sa condamnation à la réclusion perpétuelle et à la dégradation nationale le 27 janvier 1945 (« C'est la revanche de Dreyfus ! »). Il estime que ce mot « enferme ses héritiers dans un préjugé funeste qui les oblige à mener une suite de "combats de retardement et de réaction sans illusion" où ils perdirent beaucoup de temps et d'âme ».

Sébastien Lapaque juge que le cri de Maurras était un « trait atroce ». C'était tout simplement une allusion à la condamnation d'Alfred Dreyfus cinquante ans auparavant à la détention perpétuelle dans une enceinte fortifiée et à la dégradation militaire le 5 janvier 1895 (cf. Geo London : Le procès Maurras).

La phrase de Maurras ne visait pas spécialement les juifs – dont il avait été peu question au cours du procès –, mais la "révolution dreyfusienne" qui accompagna la campagne des dreyfusards contre la patrie et l'armée et s'attaqua aux fondements de la société française. Durant cinquante ans, l'Action française avait combattu ces idées meurtrières qui reprenaient le dessus avec la révolution de 1944.

Après 1945, les héritiers spirituels de Maurras s'attachèrent à rétablir la vérité sur la politique de l'Action française et poursuivirent son combat lucide pour la défense de l'intérêt national en toutes circonstances. C'est parce que Maurras avait formulé une doctrine solide de la nation qu'il a continué à avoir des disciples, et ce jusqu'à aujourd'hui.

(1) Éd. Flammarion, 580 pages.

Les classes moyennes

● EMMANUEL TODD, sociologue, a été le premier à souligner l'existence en France d'une "fracture

sociale". Jacques Chirac exploita ce thème en 1995 et battit ainsi Édouard Balladur, symbole du grand bourgeois. Emmanuel Todd déclare maintenant dans un entretien accordé au Point (24/8/06) :

« À l'époque [en 1994] les classes supérieures contrôlaient encore les classes moyennes, ces dernières croyaient volontiers à la pensée libérale européenne. Mais le référendum sur la Constitution prouve qu'après les classes populaires elles sont entrées à leur tour en dissidence politique. C'est un fait crucial. L'idée dérivée du marxisme selon laquelle l'histoire est faite par le prolétariat est fautive. La Révolution française, la révolution russe et même le nazisme se sont joués dans les classes moyennes. »

Rappelant que les partis politiques qui appelaient à voter "oui" au référendum de 2005 ont été désavoués, il souligne que « les classes moyennes veulent une Europe capable de protéger et qui ne soit pas le cheval de Troie de la globalisation ». Ce n'est pas le cas de "l'Europe" pour laquelle on nous proposait de voter l'an dernier.

Emmanuel Todd déclare encore : « Au dernier référendum, j'ai voté "oui", mais le "non" a gagné et les gens du "non" doivent être entendus. À la prochaine présidentielle, l'un des deux grands partis va-t-il représenter les gens du "non" ? Je n'en suis pas certain ». En fait, Sarkozy et Royal veulent relancer la constitution européenne. Et Todd de conclure : « Alors existe la menace d'un triomphe du Front national. Au stade actuel je pronostique un second tour entre le Parti socialiste et le Front national ». Aurons-nous donc un nouveau 2002, cette fois-ci au profit du candidat (de la candidate) de gauche ? Encore faudrait-il que celui-ci (celle-ci) donne des gages aux "gens" du "non".

Jacques CÉPOY

RECTIFICATIF. Par suite d'une "coquille" dans notre numéro du 7 septembre 2006 on peut lire que le Bulletin de Sainte-Germaine reproche à Jacques Bainville son « nationalisme ». Il fallait lire « naturalisme ». Nous prions M. l'abbé Bonnetterre de bien vouloir nous excuser. Nous maintenons bien sûr notre commentaire.

Mahdi Akef, guide suprême des Frères musulmans

Depuis deux ans, Mahdi Akef porte le titre de Guide suprême de la confrérie interdite (mais tolérée) des Frères musulmans. Il est né en Égypte en 1928, à Aga, province de Dakhaliya, un an avant la création de cette association par l'instituteur Hassan-Al-Banna.

Avec son programme aussi vague que vertueux la confrérie a gravement gêné le pouvoir des rois d'Égypte, n'hésitant pas devant les assassinats. Quand le Premier ministre égyptien, Nokrachi pacha, réagit en dissolvant leur ligue le 8 décembre 1948, ils le firent assassiner le 28 décembre 1948. El Banna fut lui-même tué,

dans des conditions restées mystérieuses le 12 février 1949.

Le coup d'État des Officiers libres de 1952 les autorise à nouveau, mais Nasser les dissoudra en 1953. Après un emprisonnement de vingt ans, il se rendra en Arabie séoudite où il exercera les fonctions de conseiller de la formation mondiale des jeunes musulmans à Riyad. Akef deviendra en 1984 directeur général du centre islamique à Munich.

Mahdi Akef n'a que mépris pour l'Égypte dont il parle en termes orduriers. Tout se passe comme si son organisation était très précieuse pour affaiblir les États arabes à population musul-

mane et brider leurs indépendances. Personne ne lui a demandé ce qu'il pensait de l'assassinat d'Égyptiens chrétiens dans deux églises d'Alexandrie. En revanche à écouter les appréhensions chrétiennes, notamment celles qui concernent le paiement d'une Guézia (somme d'argent versée autrefois par les non-musulmans), Akef rit aux éclats, « Il n'en est pas question. C'est ridicule » lance-t-il.

La carrière de Mahdi Akef mérite toute notre attention. On comprend toute la sollicitude "démocratique" dont il est l'objet au Département d'État.

PERCEVAL

Entre magouilles et tripatouillages

Quand l'intérêt général par même, les justiciables s'estiment lésés par

un dysfonctionnement de la Justice pourraient saisir le Médiateur de la République.

Après les règles de formes, c'est au tour du Code pénal de subir un toilettage, notamment par la modification de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante, actuellement en discussion devant le Sénat. Il y est question, notamment, d'associer plus étroitement qu'auparavant les maires à la prévention de la délinquance juvénile (mise sous tutelle des allocations familiales, par exemple).

Si certaines idées de la réforme méritent d'être retenues, force est de constater que la Justice n'en sera pas améliorée pour autant.

Les copains recasés

se livrant à la surenchère la plus démagogique est des plus affligeant. Droite et gauche confondues, partout règne le tintamarre de prétendants qui soldent et bradent à l'encan des programmes électoraux sentant le varech.

Les Codes remaniés

Demain on rase gratis ! On jugera aussi plus promptement et gare aux délinquants, foi de Ségolène Sarkozy ! Nos candidats éculés (on les a déjà vus à l'œuvre dans les précédents gouvernements), soucieux de laisser leur nom à la postérité, proposent de tripatouiller encore une fois le Code de procédure pénale ainsi que le Code pénal.



Les interrogatoires diligentés pendant les gardes à vue et devant le juge d'instruction devraient bientôt être enregistrés par des caméras informatique ou "webcam".

Ainsi, prétextant du scandale de l'affaire d'Outreau et du rapport de la commission d'enquête parlementaire qui s'est tenue dans la foulée, l'actuel locataire de la place Beauvau, entre autres mesures, suggère pas moins, de faire procéder à l'enregistrement des interrogatoires et auditions diligentés, tant pendant les gardes à vue que dans le bureau du juge d'instruction. On signalera également la proposition selon laquelle les juges d'instruction pourraient se voir interdire l'exercice de leur fonction, en cas d'atteinte avérée aux principes directeurs de la procédure pénale, au premier rang desquels se trouve la présomption d'innocence. De

Que penser, en effet, de ce jeu de chaises musicales entre Renaud Denoix de Saint-Marc, actuel vice-président du Conseil d'État, qui succédera à Pierre Mazeaud à la présidence du Conseil constitutionnel en février 2007, et Jean-Marc Sauvé, secrétaire général du gouvernement qui prendra la place du premier au Conseil d'État ? Sans oublier la nomination de Laurent Le Mesle, directeur de cabinet du Garde des sceaux, au poste enviable et stratégique de procureur général près la Cour d'appel de Paris, en lieu et place de Yves Bot, promu avocat général à la Cour de justice des communautés européennes sise à Luxembourg (on rappellera que ce proche de Nicolas Sarkozy avait refusé, en mars 1999, d'auditionner Jacques Chirac, alors que celui-ci était susceptible d'être mis en cause dans l'affaire des emplois fictifs du RPR).

Pour reprendre une formule d'un homme politique qui a fait florès : « **Je te tiens par la casquette, tu me tiens par la valisette.** » La Ripublique s'organise, quoi...

La dictature de la "globalization"

Depuis une trentaine d'années, une nouvelle forme de dictature s'impose progressivement à l'échelle planétaire. Souvent surnommée "mondialisation", elle devrait plutôt s'intituler "globalization", terme employé par la puissance américaine qui en assure la promotion.

Les affairistes y trouvent leur compte, mais les conséquences pour notre souveraineté économique et notre équilibre social sont catastrophiques.

Tous les domaines sont touchés : le sport, les arts, la politique... ; il suffit pour s'en convaincre d'observer les retombées médiatiques de la visite de M. Sarkozy aux États-Unis à l'occasion des commémorations du 11 septembre. Toutefois, c'est l'économie qui sert de vecteur principal à cet endoctrinement forcé aux valeurs de l'oncle Sam.

Multiplication des fusions

Le phénomène s'accélère depuis quelques mois avec la multiplication des "fusions d'entreprises". Les affairistes y trouvent leur compte, mais les conséquences pour notre souveraineté économique et notre équilibre social sont catastrophiques.

La presse regorge d'exemples de rapprochements impliquant des entreprises d'origine américaine : Général Motors - Renault - Nissan, Ford - Renault - Nissan, Vivendi - Universal - BMG Music Publishing, et notamment la fusion en voie d'achèvement de Lucent et d'Alcatel. Après la fusion d'Alcan avec Péchiney il y a quelques années, c'est une parfaite illustration du remodelage du monde aux couleurs du capitalisme yankee.

La fin de la période inflationniste, au milieu des années quatre-vingt, a rendu les consommateurs plus sensibles à "l'argument prix". Avec l'ouverture généralisée des frontières (adoption de l'Acte unique européen en 1986), la concurrence est devenue internationale.

Économies d'échelle

Des milliers de PME en ont payé les frais, notamment en France où la politique économique s'était appuyée sur des dévaluations depuis 1945, chaque fois que l'inflation menaçait notre compétitivité. La mise en place du Système Mo-

nétaire Européen et de l'euro nous ont interdit de recourir à cette mesure salutaire, les délocalisations devenant la seule voie de "survie" pour nos entreprises.

Pour les multinationales, les fusions présentent de nombreux atouts dans un tel contexte. Elles permettent en premier lieu de réaliser des économies d'échelle. Pat Russo, le nouveau PDG d'Alcatel - Lucent, n'a pas été choisi pour son brushing digne de *Desperate Housewives*, mais pour ses capacités à dégager du "cash" après une fusion d'entreprises et à... licencier. Elle a fait ses preuves au sein de Lucent en supprimant depuis 2002 plusieurs milliers de postes et elle en annonce déjà 8 800 de trop au sein du groupe issu de la fusion avec Alcatel (88 000 salariés en tout).

Le deuxième avantage pour les multinationales porte sur la possibilité de contourner les frontières en standardisant les produits. S'ils veulent conserver leurs emplois, les États sont forcés d'adopter les normes des sociétés qui se sont implantées, à la suite d'une fusion, sur le territoire d'un pays autrefois récalcitrant.

Limoges en Chine

L'histoire des échanges internationaux est ainsi passée, en deux siècles, d'un commerce complémentaire, où le Portugal échangeait du porto contre des draps britanniques, à une "globalization" où le commerce planétaire se résume à du copiage. La France importe désormais de la porcelaine de Limoges "made in China" et exporte en Chine des usines aéronautiques clefs en main.

Troisième intérêt des fusions : la possibilité de combiner les avantages juridiques offerts par les différents pays d'implantation. On délocalisera là où la main d'œuvre est la moins bien payée et surtout la moins protégée : la globalization se traduit par un nivellement par le bas.

Il existe un dernier avantage, à première vue secondaire, mais qui explique bien souvent des regroupements pas toujours réussis : les gains réalisés par les artisans de ces fusions. Plus l'entreprise est grande et plus le salaire et les primes des dirigeants sont importants, sans oublier les gratifications exceptionnelles liées à la seule gestion de l'opération...

Pat Russo ne gagnait que l'équivalent de 500 fois le SMIC net (8,4 millions de dollars brut en 2005) ; combien touchera-t-elle pour supprimer des milliers de postes et réaliser les économies d'échelle escomptées par les actionnaires d'Alcatel ?

Benoît XVI : la manipulation islamiste

Les propos tenus le 12 septembre dernier à Ratisbonne par le pape Benoît XVI ont alimenté une polémique d'évidente mauvaise foi.

Le Saint-Père, dans un discours théologique sur les rapports entre la foi et la raison, a évoqué un dialogue du XIV^e siècle entre l'empereur Manuel Paléologue et le théologien perse Ibn Hazn, d'où il ressortait que pour l'islam Dieu ne répondrait à aucune de nos catégories « **pas même celle de la raison** », alors que pour le christianisme, imprégné des apports de la pensée grecque, « **la foi est le fruit de l'âme, pas du corps. Celui qui veut conduire quelqu'un à la foi a besoin de bien parler et de raisonner correctement au lieu d'user de la violence et de la menace** ».

Exploiter ce discours pour accuser le pape d'identifier l'islam et la violence ne peut qu'être inspiré par une volonté d'attiser la haine anti-chrétienne. Benoît XVI pense, lui, que la vérité sert la paix. C'est ainsi que, répondant ce dimanche 17 septembre aux réactions soulevées par son discours de Ratisbonne, il en a précisé le sens qui « **était et est une invitation au dialogue franc et sincère** ».

par **Michel FROMENTOUX**

Quant à présenter des excuses, comme l'exigeaient plusieurs groupements islamistes de par le monde, il ne saurait en être question. Le Saint-Père s'est



Benoît XVI

contenté de dire, en des termes d'une délicatesse que seuls des rustres et des fanatiques pourraient ne pas apprécier, qu'il était « **vivement attristé** » qu'un « **bref passage** » de son discours ait pu être « **considéré comme offensant pour la sensibilité des croyants musulmans** ».

L'A.F. REÇOIT

Le R.P. Michel LELONG

Le pape veut approfondir le dialogue

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Peut-on soupçonner Benoît XVI de se rallier à la théorie du choc des civilisations ?

PÈRE MICHEL LELONG. – Je suis absolument convaincu que Benoît XVI est opposé à l'idée de choc des civilisations

D'abord parce qu'il ne cesse de dire qu'il veut continuer l'œuvre de Jean-Paul II, laquelle consistait, à condition de relire le Concile à la lumière de la Tradition, à favoriser la connaissance mutuelle, dans le respect et l'amitié avec tous, en particulier les musulmans et les juifs.

Ensuite Benoît XVI a lui-même affirmé sa volonté de dialogue avec les juifs et les musulmans. Dans son discours de Ratisbonne il a dit qu'il fallait absolument que les croyants renoncent à utiliser le nom de Dieu pour recourir à la violence, et cela vaut aussi bien pour les chrétiens que pour les juifs et les musulmans. Il veut que l'Église catholique contribue à la paix entre les peuples dans le respect des autres.

A.F. 2000. – Le Saint Père ne visait donc pas uniquement l'islam...

M.L. – C'est certain, car, de part et d'autre il y a des extrémistes : des musulmans qui veulent utiliser la religion contre les autres,

des mouvements chrétiens dits évangélistes qui veulent lancer la croisade contre les musulmans – ils sont influents aux États-Unis – des juifs également qui veulent utiliser la religion pour soutenir la politique israélienne...

Mais je sais par expérience qu'il y a aussi du côté musulman comme du côté chrétien, des croyants sincères qui refusent l'extrémisme et qui pensent que tous les hommes qui croient en Dieu et dans les valeurs dont Dieu est le fondement doivent mieux se connaître, travailler ensemble et favoriser la sauvegarde des valeurs morales et spirituelles dont notre époque a plus que jamais besoin pour la paix entre les peuples.

A.F. 2000. – Cet incident risque-t-il d'entraver les relations avec les musulmans ?

M.L. – Il faut toujours espérer que d'un mal sortira un bien. Je pense que cette polémique (que je trouve désolante et plus que regrettable) peut et doit être l'occasion d'un approfondissement du dialogue et qu'à la suite de cet incident auront lieu des rencontres approfondies du Saint Père et de ses collaborateurs d'une part et de personnalités musulmanes d'autre part. Je sais de bonne source que des contacts

Il est tout de même paradoxal et totalement inacceptable que ce soit au moment même où le pape condamne l'exploitation de la religion à des fins de violence politico-religieuse que l'on ose l'accuser d'agression contre l'islam ! Les fanatiques qui se mettent à parler un langage de guerre (le pape aurait « **blasphémé** », selon un groupe indien, il « **jette de l'huile sur le feu** » selon les Frères musulmans égyptiens, il est « **mal placé pour critiquer les dérives extrémistes** », selon le Conseil des musulmans d'Allemagne... etc) n'ont d'autre but que d'attirer à eux, voire de piéger les musulmans modérés en leur faisant croire que l'islam est menacé. Il n'est pas certain du tout qu'ils y parviennent.

En tout cas le résultat immédiat de leurs cris de haine est tout simplement d'attiser la violence : on vient de le constater avec l'assassinat en Somalie de sœur Leonella, des missionnaires de la Consolata. Il est plus que jamais urgent de montrer les dangers mortels de l'exaltation religieuse à des fins politiques quand la foi et la raison sont séparées.

■ Nous avons rencontré le R.P. Michel Lelong, membre de la Société des Pères blancs, ancien consultant au



secrétariat pour les religions non chrétiennes au Vatican, membre du Conseil pontifical des relations interreligieuses, fondateur du Groupe d'amitié islamo-chrétienne, auteur de La Vérité rend libre. Le judaïsme, l'islam et nous et de Jean-Paul II et l'islam (éd. F.-X. de Guibert).

sont pris au plus haut niveau au Vatican avec des personnalités musulmanes.

Le cardinal Poupard travaille à ce rapprochement. En outre on vient d'apprendre la nomination du nouveau secrétaire pour les relations avec les États, Mgr Dominique Mamberti, jusqu'à présent nonce apostolique au Soudan et en Érythrée. J'ai une entière confiance en lui. Je suis convaincu que Benoît XVI veut créer un climat d'apaisement, dans l'affirmation très ferme de la vérité catholique et dans la volonté de travailler avec tous.

KOSOVO

Les périls de l'indépendance

La province de Kosovo-Metohia fait partie de la Serbie depuis le traité de Bucarest en 1913. Elle faisait partie précédemment de l'empire ottoman.

En 1999, les puissances occidentales et notamment les États-Unis ont intervenues illégalement et unilatéralement dans cette province. Cette intervention avait été précédée d'envoi de hauts fonctionnaires militaires à la retraite ou appartenant aux services secrets américains pour soutenir une rébellion qui avait surgi d'une façon concomitante dans plusieurs secteurs de la province et notamment près de la frontière de l'Albanie.



Martti Ahtisaari,
ancien président de la Finlande
et médiateur au Kosovo

Suite à une colonisation de l'Empire Ottoman de nombreux Albanais étaient venus résider en Kosovo. Par la suite, la natalité exubérante des Albanais, en majorité musulmans, avait modifié l'état démographique de la région. Enfin la politique de Tito d'une part et le départ de nombreux Serbes en Serbie du Nord avaient créé la situation actuelle : 80 % d'Albanais, 10 % de Serbes, 10 % d'autres nationalités, Tziganes,

Serbes musulmans (Gorans), Turcs, etc.

L'erreur des États-Unis et de l'Union européenne fut d'agir sans comprendre.

Aujourd'hui un médiateur, l'ancien président de la Finlande, a été nommé par le secrétaire général de l'O.N.U. pour trouver une solution et sortir ce problème de l'impasse.

En vertu des traités d'Helsinki, des principes de l'O.N.U. et des engagements pris par cette dernière, le Kosovo fait partie de la Serbie et seule une autonomie substantielle devrait lui être accordée. Cette solution est acceptée par la Serbie, mais refusée par les Albanais qui réclament l'indépendance de cette région.

Si cette indépendance n'est pas accordée les Albanais entreprendront dans une nouvelle insurrection que l'O.N.U. ou son bras séculier l'O.T.A.N. ou encore l'Europe, devront combattre par les armes, comme étaient en train de le faire les Serbes..

Si cette indépendance est accordée, c'est le principe de l'intangibilité des frontières qui est sacrifié, la République serbe de Bosnie sera en droit de demander son indépendance immédiate (ce qu'elle ne manquera pas de faire) et plusieurs régions en Europe orientale ou centrale et en Europe occidentale seront en droit de réclamer cette même indépendance.

Voilà le dilemme du médiateur. La situation était difficile, certes, à l'origine, mais elle a empiré suite à l'irresponsabilité des Kouchner et successeurs depuis lors.

Gérald BEIGBEDER

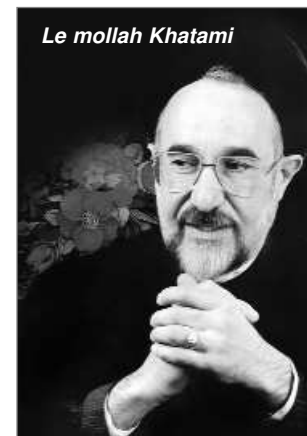
ÉTATS-UNIS - IRAN

Un étrange voyageur

par
Pascal NARI

santes, des appels à la réconciliation, au dialogue.

Devant les vives protestations de nombreux sénateurs américains, la Maison-Blanche a déclaré que les visas de Khatami et des membres de sa suite anormalement nombreux ont été accordés avec une autorisation spéciale du président Bush, mais que le voyage demeurerait **strictement privé** et aucune rencontre officielle n'aurait lieu.



Le mollah Khatami

Étrange: la presse américaine parle en abondance de ce périple, le commente et s'interroge sur son sens. Que cache-t-il ?

Au moment où la crise du nucléaire iranien atteint un haut niveau, et où les États-Unis mènent une action en apparence déterminée contre la volonté des ayatollahs de Téhéran de se doter des armes de destruction massive, dont la fabrication a été lancée sous la présidence de ce même Khatami, deux significations peuvent être données à cette mission :

De graves manœuvres et tractations "secrètes" ignorées par la grande presse française...

On n'oubliera pas que Carter et l'ex-président français Giscard d'Estaing ont été les "parrains" de l'opération Neauphle-le-Château et du lancement de Rouhollah Khomeiny, que cet épisode que l'on aimerait effacer des mémoires tant il fut néfaste, a été le début du mouvement islamiste radical dont le monde entier pâtit aujourd'hui.

Un périple "privé"...

On déroule partout le tapis rouge devant Khatami et sa délégation. Il prononce des conférences ici ou là, notamment à Harvard, la plus prestigieuse université américaine. Il rencontre beaucoup de monde, prononce des paroles apai-

— Khatami serait venu aux États-Unis pour négocier un consensus avec les Américains.

— Avec la complicité de Carter, il s'est rendu en Amérique pour faire baisser la tension irano-américaine et faire gagner encore un peu de temps au régime de Téhéran.

Cette dernière explication semble plus plausible.

Des révélations qui n'en sont pas

Autre étrange coïncidence: depuis quelques jours une partie de la presse américaine et quelques publications spécialisées européennes "révèlent" que le régime de Téhéran possède déjà deux ou trois engins nucléaires opérationnels achetés au Kazakhstan pour quatre ou cinq milliards de dollars sous la présidence de Khatami, engins appartenant aux stocks de l'armée rouge au moment de la décomposition de l'U.R.S.S.

Révélation qui n'en est pas une. L'A.F. 2000 avait évoqué à son heure, au conditionnel bien entendu, ce qui nous semble être toujours de mise, cette opération dangereuse et presque diabolique, mais personne alors n'y avait prêté attention. Seulement à ce moment l'Iran ne possédait pas les vecteurs nécessaires pour lancer ces engins et il les a actuellement. Donc le danger, ou la menace, se précise.

Toutes ces manœuvres et tractations "secrètes" sont ignorées par la grande presse française. Il en va pourtant de la paix dans le monde. ■

AFGHANISTAN

Le feu couve

Cinq ans après les attentats du 11 septembre et la chute consécutive du régime taliban, l'Afghanistan redescend en enfer. Ou presque.

On apprend non seulement que ce pays est devenu un véritable narco-État en fournissant 90 % de la production mondiale, mais que l'insécurité se généralise rapidement. Ces derniers jours les affrontements sanglants avec les taliban se sont multipliés dans le sud et l'est du pays. Une quarantaine de soldats de l'O.T.A.N., et deux cent taliban, dit-on, ont été tués dans les opérations de "sécurisation". Sans résultats probants et dans l'indifférence de l'opinion internationale.

Une solution politique et économique globale, en concertation avec la communauté internationale, s'impose.

Il faudrait, avance-t-on dans les milieux "autorisés", deux cent mille soldats pour sécuriser le pays. Or, l'O.T.A.N. n'en dispose que d'une vingtaine de mille. Et on voit mal dans le contexte actuel de crise, une augmentation significative de ce nombre. Les choses peuvent donc s'aggraver.

Certes, Kaboul, la capitale, et deux ou trois grandes villes comme Hérat et Ma-

zar-e-Charif — ces cités sont sous contrôle des anciens seigneurs de guerre — connaissent une certaine sécurité. Dans la capitale la vie semble presque normale. Les femmes sont plus libres. La presse s'exprime normalement. Au parlement on discute des lois. Une petite fraction de la population s'est enrichie dans les "affaires" plus ou moins avouables.

Culture du pavot

Mais la situation de l'ensemble de la population ne s'améliore guère. Loin de là. La culture du pavot représente plus de la moitié du P.N.B.. Son trafic fournit l'essentiel du financement des taliban. D'ailleurs, n'en est-il pas de même dans certaines de nos banlieues où le trafic de drogue et la violence islamiste sont étroitement liés ?

Tant qu'on n'assurera pas aux paysans des sources de revenus au moins comparables, il sera vain de vouloir éradiquer la culture du pavot et ...les sources de financement de l'islamisme radical.

Il y a d'autres raisons de ce "mal afghan" que l'on tente d'occulter autant que faire se peut :

— le gouvernement afghan n'a presque aucun crédit auprès de la population ; le président Hamid Karizai apprécié à l'étranger comme naguère Gorbatchev, est très impopulaire, parce qu'accusé d'impuissance. Son régime est gangréné par la corruption. Installé au pouvoir par Washington, supposé pouvoir résoudre les problèmes du pays, homme d'ailleurs compétent, il est devenu un fardeau. Son maintien au pouvoir n'est pas productif pour le pays, son remplacement conduirait au chaos. On voit l'erreur fondamentale commise par les Américains, une véritable faute pourrait-on dire, d'avoir empêché le retour sur le trône du vieux roi Lahir, homme respecté de tous, consensuel, qui n'aurait certes pas pu résoudre à lui seul tous les problèmes, mais aurait au moins assuré l'unité du pays et la stabilité politique. Éternel problème.

— L'aide internationale promise n'arrive pas. On en avait promis cinq à six milliards de dollars par an ; seul un petit milliard est effectivement versé. Elle est mal utilisée et enrichit souvent certains dirigeants au lieu de relancer l'économie et d'améliorer la situation du plus grand nombre.

Même les agences de l'O.N.U., les nombreuses O.N.G. sur place et les ambassades étrangères préfèrent se fournir à

l'étranger — via Dubaï devenu centre d'approvisionnement de Kaboul — plutôt que d'acheter des produits afghans disponibles sur le marché local, et contribuer ainsi à la prospérité de la population ; les "commissions occultes" sont considérables dans ce genre d'opération, tout le monde est complice, la corruption n'est pas seulement afghane.

Rebâtir l'État

L'éradication de la culture du pavot n'est qu'un leurre. Il faudrait aider les paysans à transformer la culture. Tant qu'on ne le fera pas, la drogue sera produite et les taliban en assureront le trafic... et financeront leurs opérations.

Il est illusoire de vouloir décupler les troupes de l'O.T.A.N.. On drainera ici ou là quelques centaines ou milliers de soldats supplémentaires. Mais non pas les dizaines de milliers indispensables.

Il faudrait rebâtir l'État afghan, réformer la situation politique et épurer en même temps certains organismes chargés de distribuer l'aide internationale. Les Afghans seront capables de reprendre eux mêmes la situation en main.

Une solution politique et économique globale, en concertation avec la communauté internationale s'impose. Sinon la situation va s'aggraver. Le feu couve en Afghanistan. Prenons garde.

P.N.

LA BELGIQUE PEUT-ELLE MOURIR ?



L'EUROPE DES SÉPARATISMES

■ *Le ton monte en Belgique. Jamais les tensions entre Flamands et Wallons n'avaient été aussi exacerbées. On parle aujourd'hui ouvertement d'un éclatement possible du royaume ; des campagnes de presse visent sans ménagement le roi et toute la famille royale, comme pour ébranler l'ultime élément d'unité entre les Belges.*

Les milieux flamands indépendantistes n'hésitent pas à mettre en doute les capacités du prince héritier... Certains iraient, selon Point de Vue du 12 avril 2006, jusqu'à évo-

par

Michel FROMENTOUX

quer une possible abdication du roi Albert II et du prince Philippe, avec l'organisation d'une régence pendant la minorité de la princesse Élisabeth. Comme les mêmes Flamands demandent en urgence des modifications à la Constitution ne pouvant pas être opérées pendant une régence, ils auraient beau jeu de réclamer alors l'abolition de la monarchie...

La France a de multiples raisons de souhaiter que la couronne belge surmonte cette épreuve. L'éclatement de la Belgique serait, sur nos frontières mêmes, une grave cause de déséquilibre européen. Ce peuple, avec sa vieille histoire et ses villes marchandes indisciplinées, n'a pu accéder en 1831 au rang de nation qu'en appelant à sa tête une famille royale pour garantir son unité et empêcher la domination des partis. Depuis lors le roi tient à bras le corps cette nation composée de populations diverses et jalouses de leurs particularismes, notamment linguistiques. Bel effort de cohabitation dans une communauté de destin ! C'est justement ce dont les instances européennes ne veulent plus entendre parler afin de profiter de l'éclatement des nations pour noyer les débris dans leur magma apatride.

Si la Belgique succombe, plus aucune nation historique n'aura son avenir assuré, et toutes sortes de communautés d'intérêts marchands, ou de langue, voire de race, s'affirmeront sans le moindre souci d'équilibre ni de paix en Europe.

Flamands et Wallons : la césure

par
Pierre HILLARD

Depuis de nombreuses années, l'Europe est secouée par de multiples revendications régionalistes. Inexorablement, les représentants politiques régionaux donnent de la voix et s'arrogent des prérogatives politiques qui fleurent bon le féodalisme de l'an Mil. Depuis plusieurs années, nous

Le fait que la Belgique éclate donnerait des ailes aux revendications de tout poil. On entendrait alors sonner la curée des nations européennes.

alérons l'opinion publique des risques encourus — c'est-à-dire l'éclatement des Etats au profit de l'émancipation des régions. Ces dernières seront en mesure de se regrouper entre elles en fonction d'affinités économiques et ethniques, parfois les deux à la fois. Nous assisterons à l'émergence d'entités régionales artificielles que les maîtres d'œuvre bruxellois désignent sous le nom d'eurorégions.

L'objectif est de recomposer entièrement le territoire européen en plusieurs unités territoriales économiquement rentables afin qu'elles intègrent le grand courant du néolibéralisme en vogue depuis la chute du mur de Berlin. Les premières secousses politico-sismiques se font sentir partout en Europe. L'indépendance du Monténégro, le 18 mai 2006, a fait pâlir d'envie de nombreux représentants basques, catalans, corses ou encore flamands.

Certains de leurs représentants se sentent prêts à poursuivre dans la brèche ouverte par le Monténégro. C'est le cas des indépendantistes basques et catalans qui souhaitent aboutir au même processus. Le responsable de la politique étrangère et de sécurité commune pour l'Union européenne, Javier Solana, a défini ces ambitions comme du pur « *delirium tremens* ». Cependant, il faut croire que ce « délire » a pris corps avec les convulsions secouant la Belgique.

Deux communautés

Depuis la création de l'État belge en 1831, les oppositions entre Flamands et Wallons sont allées croissant. Du XIX^e siècle jusqu'au début du XX^e siècle, les Wallons francophones bénéficiaient d'une influence et d'un poids dans la société belge qui classaient les Flamands en seconde zone. La prééminence de la langue française y était pour quelque chose. En 1914, les officiers belges donnaient leurs ordres en français. Malheureusement, beaucoup de Flamands unilingues ne les comprenaient pas dans la féroce des combats. Une mort rapide se chargeait de ne pas les laisser regretter la mé-

connaissance de la langue de Molière. Le lendemain de la Première Guerre mondiale vit la montée en puissance des revendications flammingantes. Celles-ci reposaient aussi sur une lente mais sûre remontée démographique de cette population face aux francophones.

Les séquelles dues à la Seconde Guerre mondiale avec l'abdication forcée du roi Léopold III au profit de son fils Baudouin ont ouvert un nouveau chapitre entre les deux communautés. Avec la fin de l'industrie du charbon et la révolution des nouvelles technologies, la Flandre a acquis un poids économique et un dynamisme croissant tandis que la Wallonie piétine en raison de son incapacité à restructurer son tissu industriel issu de la période heureuse de l'industrie lourde.

Désormais, deux communautés économiques au sein d'un même État s'engagent sur des voies différentes. La Wallonie devient économiquement un véritable boulet. Le décalage est tel qu'on estime que la Wallonie coûte par « tête de Flamand » près de 1734 euros/an.

La Flandre ne veut plus rester la vache à lait de la Wallonie. Ce rejet prend une ampleur d'autant plus vive qu'une véritable opposition culturelle sépare les deux communautés germanique au Nord et latine au Sud.

À cela, il faut ajouter l'imbrroglio que représente Bruxelles à 85 % francophone mais en plein territoire flamand. Enfin, il faut signaler la petite communauté germanophone de 60 000 habitants à l'Est de la Belgique, Eupen et Malmédy, qui regarde vers l'Allemagne.

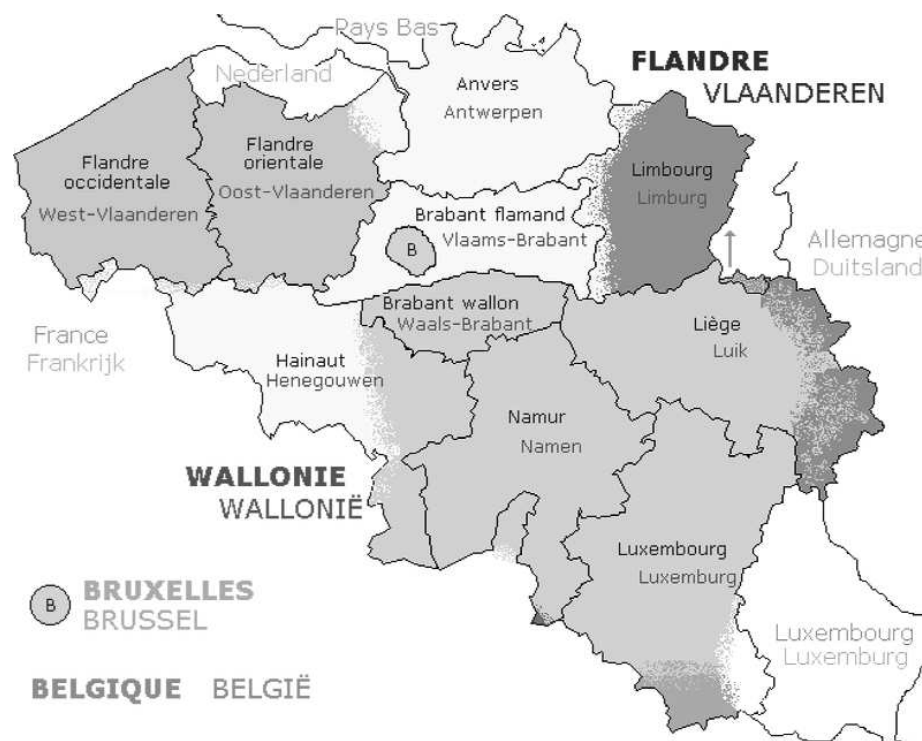
Fracture politique

En raison de telles disparités, les autorités politiques et économiques flamandes cherchent à se prémunir en élaborant tout un programme qui prépare l'arrêt de mort de la Belgique. En effet, outre le rapport d'économistes, d'industriels et d'universitaires flamands paru fin 2005 sous le nom de « groupe de Warande » et soulignant le fardeau financier que représente la Wallonie, le Parlement régional flamand a lancé fin janvier 2006 le projet d'une « *constitution flamande* »

reconnaissant la « *nation flamande* ».

Le phénomène a pris un tour considérable le 1^{er} juin 2006 par l'adoption par le parlement belge d'une résolution proposée par le Vlams Belang (parti d'extrême droite) exigeant « *le démantèlement de l'État belge* ». Cette résolution a été acceptée par tous les partis politiques flamands moins une abstention, tandis que tous les partis francophones votaient contre. La fracture politique est complète.

Cette évolution prend d'autant plus d'ampleur que le représentant de la région Flandre, Yves Leterme, ne fait pas mystère des ambitions qu'il nourrit pour sa région. Affirmant sans détours qu'il ne reste plus en commun entre les deux communautés que « *le roi, l'équipe de foot et quelques bières* », Yves Leterme prône le passage d'un « *fédéralisme de coopération* » à un « *fédéralisme responsable* ». En termes clairs, cela signifie une complète césure entre la Flandre et la Wallonie dans les domaines aussi variés que le domaine fiscal, les allocations chômage, les aides à l'emploi, etc. Par conséquent, la Flandre ne verserait pas un



LE ROYAUME DE BELGIQUE

— **Superficie : 30 528 km²**
— **Population : 10 355 000 habitants**

● **Capitale : BRUXELLES**
Ville :

— **Superficie : 32 606 km²**
— **Population : 136 730 habitants**
Agglomération :
— **Superficie : 161 382 km²**
— **Population : 978 384 habitants**

● **Chaque Région est un État fédéré :**
— **RÉGION WALLONNE (langue française) :** Hainaut, Brabant wallon, Namur, Liège, Luxembourg
— **RÉGION FLAMANDE (langue néerlandaise) :** Flandre occidentale, Flandre orientale, Anvers, Brabant flamand, Limbourg.

— **LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE (officiellement bilingue) n'est pas divisée en provinces.**

Il existe aussi TROIS ENCLAVES :
— **Comines-Warneton (enclave wallonne en Flandre (Limbourg))**
— **les Fourons (enclave flamande en Wallonie (Hainaut))**
— **Baarle-Hertog (enclave belge dans les Pays-Bas)**

Il existe aussi une communauté germanophone à l'est.

● **Religions : catholiques romains (la majorité des croyants), protestants, orthodoxes, israélites, anglicans et, depuis 1976, l'islam (devenue la deuxième religion).**



Pas de Belgique sans le Roi !

Les Belges, descendants de la dernière vague d'invasions celtiques qui effrayaient César lui-même, ont connu au long de l'Histoire beaucoup de princes : les rois des Francs (Clovis naquit à Tournai), les maires du Palais (les Pépin étaient issus de la région de Liège), Charlemagne..., avant de devenir les sujets fort indisciplinés des bouillants comtes de Flandre aux immenses territoires.

Tumultes européens

Sur cette terre instable, sans limites naturelles, ouverte aux invasions comme aux grands flux commerciaux, propice aux grandioses projets à échelle européenne, surgirent des villes prospères aux opulents beffrois (Gand, Anvers, Bruges, Bruxelles...). Hommes d'affaires, mais jamais fermés aux arts (de Van Eyck à Watteau entre autres...), ni au catholicisme qu'ils reçurent assez tard (innombrables églises et monastères), ces fief individualistes ne changèrent nullement leur façon de vivre, de commercer et d'organiser de joyeuses kermesses quand ils eurent été englobés au rythme d'alliances matrimoniales dans l'immense aventure devant aboutir à l'empire germano-espagnol de Charles Quint, né à Gand en 1500.

Possession des Habsbourg d'Espagne, les "Pays-Bas" méridionaux, séparés des sept provinces calvinistes du nord ayant fait sécession (l'actuelle Hollande), se trouvèrent souvent réduits aux XVII^e et XVIII^e siècles à une monnaie d'échange dans les traités entre les puissances. Jamais envahis par les rois de France, ils furent annexés par l'impératrice Marie-Thérèse. Révoltés en 1787 contre le fils de cette dernière l'empereur Joseph II,

ils furent envahis par les armées de la Révolution dite française, puis par celles de Napoléon. Naquirent alors de violents mécontentements que le Congrès de Vienne en 1815 crut résoudre en les soumettant à la Hollande !

Survint le soulèvement de 1830. Les insurgés belges se référaient, certes, souvent aux idées de 1789, mais ils n'en étaient point enivrés, car ils avaient une trop longue expérience des *libertés*, surtout communales, pour sacrifier au mythe massificateur de la *Liberté*... Pour eux l'ancienneté, et non le principe du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" fondait leur droit à exister en tant qu'État. Toutefois les cités marchandes, si elles ne supportaient plus aucune tutelle étrangère, n'avaient jamais eu conscience d'un intérêt commun et entendaient garder jalousement leur administration indépendante. En outre, les "révolutionnaires" ignoraient tout des questions internationales alors que, pourtant, les États européens allaient tergiverser jusqu'en 1839 avant de reconnaître le nouvel État non sans lui avoir imposé des frontières indéfendables...

État ingouvernable

Sans attendre, les Belges lancèrent leur devise *L'union fait la force*, mais se demandèrent aussitôt comment incarner l'union dans ce pays que l'on prévoyait ingouvernable ! Alors la révolution accoucha dès 1831... d'une monarchie ! Mais d'une monarchie strictement limitée aux affaires d'intérêt général... Un rempart quand même : comme le proclama l'un des insurgés, Paul Devaux, « **dans une monarchie, les partis n'atteignent presque jamais cette**

par
Michel FROMENTOUX

violence et cet aveuglement extrêmes auxquels ils s'abandonnent si facilement dans une république ».

Louis-Philippe, tout fraîchement devenu roi des Français, ayant sagement refusé la couronne offerte à son fils Louis, duc de Nemours, les Belges s'adressèrent au prince Léopold de Saxe Cobourg Gotha,



Le roi Albert II

né en 1790, oncle de Victoria, reine d'Angleterre. Ce prince fit ainsi naître la Belgique en devenant le 21 juillet 1831 **Léopold 1^{er}** roi des Belges. Son mariage avec Louise-Marie d'Orléans, fille de Louis-Philippe, fit entrer le sang de saint Louis et de Henri IV dans la nouvelle dynastie. Façon de souligner l'amitié traditionnelle entre la France et ce pays voisin.

Trois enfants naquirent de cette union : Léopold, prince héritier (1835-1909) – Philippe comte de Flandres (1837-1905), – Charlotte (1840-1927), laquelle, épouse de l'archiduc Maximilien d'Autriche, empereur du Mexique, devait connaître un destin tragique.

À la mort en 1865 de Léopold 1^{er}, lui succéda donc son fils devenant **Léopold II** (1835-1909),

colonisateur du Congo, qui avait épousé l'archiduchesse Marie-Henriette d'Autriche. Ils eurent quatre enfants, dont Léopold, duc de Brabant, décédé à l'âge de dix ans en 1869 et Clémentine (1872-1955) qui épousa le prince Victor Napoléon.

En 1909, la succession passa donc au neveu du roi défunt, Albert, dont la sœur aînée avait épousé en 1896 le prince Emmanuel d'Orléans, duc de Vendôme. Albert, devenu **Albert 1^{er}** (1875-1934) devait rester dans l'Histoire comme le "roi chevalier", dont l'attitude aux côtés de son épouse Élisabeth de Bavière (1876-1965), fut héroïque pendant la Grande Guerre. Albert 1^{er} devait mourir d'une chute en montagne en 1934.

Lui succéda son fils **Léopold III** (1901-1983) qui, cinq ans après avoir perdu dans un accident son épouse très estimée, Astrid de Suède (1905-1935), se trouva réduit à capituler devant l'armée hitlérienne ; bien qu'étant toujours resté au milieu de ses soldats même comme prisonnier, sa conduite lui fut reprochée et il ne put rentrer en Belgique qu'en 1950, se sacrifiant alors pour la paix civile en abdiquant le 17 juillet 1951 en faveur de son fils le jeune Baudouin.

Ultime symbole d'unité

Léopold III avait un frère, Charles, comte de Flandres (1903-1983) qui fut régent du royaume de 1944 à 1950, et une sœur Marie-José (1906-2001) épouse du roi Umberto d'Italie.

Baudouin 1^{er} (1930-1993), devenu roi en 1950 incarna la plupart des qualités d'un prince chrétien, soucieux de ses devoirs. On se rappelle comment, sans s'attaquer au

système constitutionnel voulant que tout le monde dans le royaume ait son mot à dire sur tout sauf le roi..., il choisit d'abdiquer pendant quarante-huit heures pour ne pas avoir à signer une loi autorisant l'avortement. Ce grand prince chrétien mourut le 3 juillet 1993. De son mariage en 1960 avec dona Fabiola de Mora y Aragon, née en 1928, il n'eut pas d'enfant.

Son frère Albert, prince de Liège, né en 1934, lui a succédé sous le nom d'**Albert II**. Il règne aujourd'hui avec la même conscience élevée de ses devoirs sur un pays devenu un État fédéral (accords du 14 juillet 1993) où les divisions linguistiques sont toujours attisées – un pays qui a donc plus que jamais besoin de son roi pour soutenir un semblant d'unité, même si les pouvoirs royaux sont limités...

Rappelons que la sœur aînée de Baudouin et d'Albert, Joséphine-Charlotte, née en 1927, a épousé en 1953 le grand-duc Jean de Luxembourg.

De son mariage en 1959 avec dona Paola Ruffo di Calabria, née en 1937, Albert II a trois enfants :

– **Philippe**, duc de Brabant, héritier du trône, né en 1960,

– Astrid, princesse de Belgique, née en 1962, épouse du prince Lorenz de Habsbourg Lorraine, titré prince de Belgique (deux garçons, trois filles),

– Laurent, prince de Belgique, né en 1963, époux de Claire Coombs (une fille et deux jumeaux).

Le prince héritier Philippe, de son mariage en 1999 avec la charmante et très aimée Mathilde d'Udekem d'Acoz, est père de :

– la princesse **Élisabeth**, née le 25 octobre 2001, future reine des Belges en vertu de la loi de succession établissant depuis 1994 l'hérédité par ordre de primogéniture, fille ou garçon,

– le prince Gabriel, né le 20 août 2003,

– le prince Emmanuel, né le 4 octobre 2005.

Au fil des générations, cette famille s'est attaché le cœur des Belges lesquels ne peuvent ignorer que leur unité tient exclusivement à la famille régnante. ■

centime d'euro à la Wallonie en perte économique. Face à une telle situation, les représentants flamands affûtent leurs armes face à deux échéances politiques : les élections communales d'octobre 2006 et les législatives de mai 2007.

Les élections communales d'octobre 2006 constituent une forme de galop d'essai car tout dépendra du score que le Vlams Belang obtiendra. Capable d'atteindre 25 %, voire 30 %, dans certaines villes, ce parti est en mesure de verrouiller la vie politique flamande. Dans de nombreux domaines, les partis flamands dits "traditionnels" n'hésitent plus à nouer des contacts de plus en plus nets avec le Vlams Belang. L'obtention d'un score élevé par ce dernier encouragerait un rapprochement plus grand.

Sécession

Mais le véritable tournant aura lieu en mai 2007. En effet, lors des législatives et de la formation d'une nouvelle équipe gouvernementale, la représentation politique flamande avec Yves Leterme à sa tête pose ses conditions face aux Wallons. Soit ces derniers acceptent un total transfert des compétences

économiques, fiscales et politiques à la Flandre dans le cadre d'un confédéralisme où l'État belge aurait la consistance d'une coquille vide, soit les autorités wallonnes refusent ; dans ce cas, la Flandre menacerait de faire sécession pour obtenir son indépendance.

Face aux risques réels d'éclatement de la Belgique, on évoque de plus en plus la création d'un « **district européen** » pour Bruxelles, sorte de « **Washington DC** » version Union européenne, pour bloquer toute possibilité de dispute entre les deux communautés.

Cependant, un sujet n'est pas du tout évoqué dans la disparition de l'État belge : l'avenir des populations extra-européennes. En effet, on peut distinguer deux groupes ; ceux qui disposent de la nationalité belge et ceux qui résident en Belgique en tant qu'étrangers. Avec la disparition de cet État, quel statut leur sera-t-il réservé ? Pour la première catégorie, accepteront-ils de devenir citoyens flamands ? Dans ce cas, quelle sera l'attitude du tout puissant Vlams Belang qui ne nourrit pas vraiment une grande tendresse à l'égard de ce type de population ? Accepteront-ils de devenir citoyens wallons ? Mais comment le jeune État wallon grevé par les

dettes et un retard économique certain pourra-t-il accueillir décemment ces populations ? Enfin pour la deuxième catégorie, quel sera l'avenir des étrangers titulaires d'un permis de séjour ? Où pourront-ils aller et où seront-ils autorisés à s'installer ? Face à ces problèmes énormes, aucune réponse n'est officiellement apportée.

Le rattachisme : un fruit empoisonné

En raison des troubles à venir, certains évoquent sérieusement l'idée d'un rattachement de la Wallonie à la France. Le principe ne pose pas de difficulté puisque cette population francophone et de culture européenne est parfaitement assimilable à la nation française.

Cependant, pareil à un fruit empoisonné, il ne faudra pas succomber à la tentation du "rattachisme". En effet, en dehors des problèmes économiques que représenterait l'annexion d'une Wallonie à la France, il ne faut surtout pas oublier le paysage politique européen dont la finalité est la disparition des États-nations au profit de régions politiquement autonomes traitant directement avec les

eurocrates de Bruxelles et les lobbyistes américains. L'intégration de la Wallonie à la France serait un jeu de dupes car, en réalité, la Wallonie serait intégrée à une eurorégion constituée de régions ex-françaises et ex-allemandes (la Lorraine, la Rhénanie-Palatinat et la Sarre) sans compter la "région État" du Luxembourg. Les frontières étatiques devenues administratives et amovibles autorisent toutes les possibilités de remodelage des États pour le plus grand profit du mondialisme.

Enfin, le rattachement de la Wallonie à la France entraînerait obligatoirement une pluie de revendications des Basques et des Catalans, pour ne citer qu'eux, de part et d'autre d'une frontière désacralisée. Partout en Europe des exigences de modifications de frontières pour des raisons économiques et/ou ethniques fleuriraient. Si on accorde une possibilité d'annexion de la Wallonie à la France, on ne voit pas pourquoi on refuserait en Europe ce principe aux autres.

Le simple fait que la Belgique éclate donnera déjà des ailes aux revendications de tout poil. Ce n'est vraiment pas la peine d'entrer dans le jeu de nos ennemis qui n'attendent que cela pour sonner la curée des nations européennes.

Pierre HILLARD

LA BELGIQUE PEUT-ELLE MOURIR ?



L'A.F. REÇOIT

Luc Beyer de Ryke

"L'Europe" fait naître des nationalismes exacerbés

■ Luc Beyer de Ryke, né à Gand dans une famille francophone, a été pendant dix-huit ans présentateur du journal télévisé de la RTBF. Il a également exercé durant dix ans le mandat de député belge au Parlement européen.

Il a signé plusieurs ouvrages aux éditions François-Xavier de Guibert : *Tocsin pour la Belgique* (2000), *Les lys de Flandre* (2002), *Chemins d'Orient. Les déchirements : Algérie. Liban. Israël. Palestine* (2003).

Observateur et acteur (il est toujours titulaire d'un mandat local) attentif de la vie politique belge, il a bien voulu une nouvelle fois nous apporter son éclairage sur le sujet.

L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Dans le dernier entretien que vous nous avez accordé, (*L'AF 2000* du 15 mai 2003), vous parliez de "décrispation". Or, depuis quelques mois, les nouvelles venant de Belgique sont beaucoup moins rassurantes. Comment expliquez-vous ce changement ?

LUC BEYER DE RIKE. – Les crispations communautaires sont avivées parce que le pays traverse une réelle tourmente électorale : les élections communales auront lieu le 8 octobre, et dans la foulée, ce seront les élections législatives au début de 2007.

A.F. 2000. – Quels sont les grands dossiers en litige ?

L.B.R. – D'abord celui des communes périphériques de l'agglomération bruxelloise, les communes dites "à facilités". Elles sont en territoire flamand, mais plusieurs d'entre elles sont en grande majorité francophones ; or, les bourgmestres et les échevins sont tenus de ne parler que flamand. Des actes officiels rédigés en français seraient aussitôt déclarés non valables !

A.F. 2000. – Pourquoi parle-t-on de "facilités" ?

L.B.R. – Il s'agit d'un régime établi pour six de ces communes il y a une trentaine d'années, afin de permettre aux francophones de s'intégrer dans le tissu sociologique flamand, c'est-à-dire d'ap-

prendre le flamand. On constate toutefois que la tache d'huile francophone s'est étendue ! D'où un durcissement de la part des Flamands : jusqu'à présent un francophone pouvait envoyer une lettre pour demander de recevoir les documents officiels en français ; main-



Le palais royal de Bruxelles

tenant, c'est pour chaque document qu'il doit écrire une lettre. En somme, on s'oriente vers plus de facilités du tout !

Épuration linguistique

A.F. 2000. – Le résultat des élections prochaines peut-il encore aggraver la situation ?

L.B.R. – Le gouvernement libéral-socialiste en place depuis 2000

est en mauvaise posture. On présume qu'il pourrait être battu. Ce qui permettrait une alliance chrétiens démocrates-socialistes, avec

Yves Leterme comme Premier ministre. Or, ce dernier, qui est le ministre-président de la Flandre depuis 2004, a donné récemment à *Libération* un entretien qui a mis le feu aux poudres. Il a dit entre autres qu'avec l'échec des "facilités" les francophones avaient prouvé leur incapacité intellectuelle à apprendre le flamand ! Tous les francophones ont reçu ce propos comme une insulte et le président du parti socialiste a même déclaré que M. Leterme "se disqualifiait" comme Premier ministre potentiel.

A.F. 2000. – Que disent les francophones de leur côté ?

L.B.R. – Pour eux ces communes périphériques appartiennent économiquement, sociologiquement à Bruxelles ; c'est une absurdité de vouloir les maintenir en territoire flamand.

Vous voyez : les positions sont tout à fait tranchées. Devant le tollé suscité par ses propos, M. Leterme a essayé de faire croire à une boutade. Mais il est clair qu'il a en tête d'abolir les facilités. On assiste désormais à un véritable

En relisant Jacques Bainville

Bien délimitée par les mers et l'Océan, les Alpes et les Pyrénées, la France ne possède pas de limites nettes au nord-est, là où vient mourir l'immense plaine européenne qui commence au pied de l'Oural. La Germanie empiète sur la rive gauche du Rhin

La Belgique est un élément indispensable de l'équilibre européen. La France doit être attachée à son existence qui est liée à la sienne.

et se mêle à des éléments romannisés puis francisés. Cette région peut permettre à l'Angleterre de prendre pied sur le continent. L'idée de voir la flotte française à Anvers empêche l'Amirauté britannique de dormir.

Les Flandres furent, pendant des siècles, la pomme de discorde entre la France et l'Angleterre. Bainville écrit dans son *Histoire de France* : « On voit la liaison des événements depuis Philippe le Bel. Le grand conflit tourne toujours autour de la Flandre. Par la Flandre l'Anglais cherche à nous atteindre et nous cherchons à atteindre l'Anglais. » Pendant le règne de Philippe le Bel, Edouard I^{er}, craignant les progrès navals de la France, suscita une coalition, « la même que celle de Bouvines ». Philippe répliqua par un véritable blocus continental, Suède, Norvège, villes de la Hanse, auquel la Flandre refusa

de s'associer parce que ses tisserands avaient besoin de la laine anglaise.

« Entre les futurs belligérants, le pays flamand – la future Belgique – devenait le véritable enjeu. » Louis XIV ajouta quelques villes à la Flandre française, Louis XV ne voulut pas annexer les Pays-Bas autrichiens

Léopold 1^{er}

après Fontenoy, ce qui lui fut reproché parce que les peuples ne comprennent pas la haute politique. Deux raisons expliquent ce refus des Bourbons dans la grande tradition capétienne : la Belgique française, c'est l'hostilité de l'Europe et la guerre inexpiable avec l'Angleterre ; d'autre part la Belgique ne pouvait être française que par la force. Contraint d'occuper la Flandre dans sa guerre avec Edouard I^{er}, Philippe le Bel avait

par
Gérard BAUDIN

subi une défaite à Courtrai et il avait fallu monter une grande expédition pour venir à bout de la résistance. Bainville remarque : « Alors que presque partout les nouvelles provinces s'étaient données joyeusement, une nation se manifestait en Flandre : un jour, ce sera la nation belge. Philippe, toujours judicieux, le comprit. Il se contenta de confirmer sa suzeraineté sur le pays flamand et de garder en gage les parties les plus proches de la France, Lille et Douai, plus accessibles à l'influence française : nul ne serait français par force. »

L'idéologie mène à Waterloo

Mais, la politique royale rejetée, la réunion de la Belgique à la France fut proclamée le 1^{er} octobre 1795. La victoire de Jemmapes ayant ouvert la plaine belge aux armées françaises, la Révolution à court d'argent céda à la tentation d'exploiter le pays. Mais on donna à l'annexion un prétexte idéologique : les Belges étaient libérés et on fit serment de ne jamais les abandonner. « L'exécution de Louis XVI ne fut que l'occasion d'un conflit devenu inévitable : les Anglais se seraient peu souciés de l'exécution de Louis XVI si, le 21 janvier, nous n'eussions déjà oc-

cupé Anvers. Alors commença la guerre véritable, celle de l'Angleterre et de la France, l'éternelle guerre pour les Pays-Bas, la même sous la Révolution que sous Philippe le Bel... ».

C'est pour conserver la Belgique que la République se donna à un général, c'est pour conserver la Belgique que des régicides assistèrent au sacre de Napoléon, c'est pour conserver la Belgique que l'empereur mena les armées françaises à Vienne, à Berlin, à Madrid, à Moscou. Et l'entreprise titanessque et insensée connut sa conclusion inéluctable en Belgique, dans la plaine de Waterloo.

Bainville est revenu au moins trois fois sur cette explication des guerres révolutionnaires et impériales : dans son *Histoire de France*, dans son *Napoléon*, et dans sa dernière étude publiée dans la *Revue Universelle* du 1^{er} février 1937 : la Révolution et la Belgique est le septième des huit *Moments décisifs de l'Histoire de France*.

La sagesse de Louis-Philippe

En arborant les trois couleurs la révolution de 1830 remit à l'honneur la vieille nuée des "frontières naturelles", mais Louis-Philippe allait continuer, à l'extérieur, la politique traditionnelle des Capétiens. Il rassura en secret les Alliés, et, à l'occasion de la révolution de Bruxelles, régla avec Talleyrand l'antique problème belge à la sa-

tisfaction de toutes les puissances. Mais l'opinion libérale française ne lui pardonna pas.

« L'impopularité des Bourbons restaurés vint de leur renonciation à la Belgique. Et quand à son tour Louis-Philippe, pour éviter la guerre avec les Anglais, eut interdit au duc de Nemours d'accepter la couronne que lui offraient les Belges délivrés de la domination hollandaise, le roi-citoyen prépara sa chute plus sûrement qu'en refusant le droit de vote aux *capacités* ». Et pourtant le roi des Français avait préservé son peuple d'une folie sanguinaire qui aurait ligué l'Europe contre lui.

« Les puissances avaient voulu que la Belgique fût neutre et sa neutralité garantie par l'Europe pour interdire à jamais aux Français de l'annexer. Cette neutralité était dirigée contre la France, elle devait, dans l'esprit du traité d'Utrecht, servir de *barrière* à nos ambitions ».

Mais l'Histoire connaît bien des retournements. Bainville remarque : « Et quatre-vingts ans plus tard, c'est la Prusse, signataire et garante elle aussi, qui l'a violée. Alors la précaution prise contre la France s'est retournée contre l'Allemagne, a déterminé l'Angleterre hésitante à intervenir ». Le service rendu par Louis-Philippe eut une portée incalculable.

La Belgique est un élément indispensable de l'équilibre européen. Plus que tout autre pays, la France, à qui cet équilibre est vital, doit être attachée à son existence qui est liée à la sienne.



"L'Europe" fait naître des nationalismes exacerbés

► harcèlement linguistique. Dans les écoles flamandes des communes bruxelloises périphériques, les enfants francophones se comptent parfois jusqu'à 80 % mais l'enseignement se donne en flamand et si l'on prend un enfant à parler français il est puni (comme jadis en Bretagne quand un enfant parlait français...) Même les parents, venant chercher les enfants, sont tenus de parler flamand !

A.F. 2000 – Les Flamands en sont-ils donc à réclamer l'indépendance ?

L.B.R. – Une grande négociation communautaire aura lieu avant la formation du gouvernement en 2007 ; les Flamands affirmeront leur volonté d'aller vers plus de régionalisation, vers plus d'autonomie. Ainsi, ils exigent la scission de l'arrondissement jusqu'ici bilingue de Bruxelles Hal-Vilvorde. Si on en arrive là, l'arrondissement de Bruxelles et ses dix-neuf communes sera désormais le seul territoire bilingue de la Belgique. Ce sera l'épuration linguistique définitive.

Menaces sur la Couronne

A.F. 2000. – Nous avons eu en mars des échos d'une campagne de presse contre la famille royale...

L.B.R. – On retrouve ici Yves Leterme et ses déclarations à *Libération*, car il s'en est pris aussi à la famille royale. Il a dit qu'elle ne faisait pas l'effort de parler flamand, sauf le roi... Mais, ajoutait M. Leterme, « je n'ai pas besoin du roi »... M. Leterme est le chef du principal parti de Flandre, le parti démocrate chrétien flamand, qui n'est pas républicain comme l'autre parti flamand, le Vlams Belang ! Devant le tollé soulevé, il a fait machine arrière : oui le roi parle assez bien le flamand, mais pas la famille..., mais je ne retire pas un mot : je n'ai pas besoin du roi, parce que les gouvernements régionaux n'ont pas besoin du contresiege royal pour signer une loi !

A.F. 2000. – Jadis, n'étaient-ce pas les Wallons qui se montraient hostiles au roi ?

L.B.R. – On assiste aujourd'hui à un renversement complet : les démocrates chrétiens flamands ont défendu à 70 % Léopold III qui passait pour le roi des Flamands ; aujourd'hui, la majorité de la Flandre est hostile à la monarchie. Ce sont la gauche, les socialistes, les écolos, républicains affirmés, des gens de nature profondément antimonarchistes qui disent : attention, les attaques visent, plus que la monarchie, la Belgique elle-même ! Jadis un socialiste – et non des moindres puisqu'il s'agissait d'Achille Van Acker, Premier ministre – avait dit que la Belgique a besoin de la monarchie comme de pain...

A.F. 2000. – Outre la question de la langue, quels reproches adresse-t-on à la dynastie ?

L.B.R. – L'offensive a commencé quand le prince héritier Philippe a eu des mots sévères à l'égard du Vlams Belang ; toutes les composantes démocratiques flamandes ont réagi : le prince, criaient-ils, sort de son rôle constitutionnel ! En fait, *stricto sensu*, si le roi ne peut rien dire, le prince, lui, a une certaine liberté de parole mais l'usage veut que les membres de la famille royale ne s'expriment pas sur des sujets politiques...

Autre couac : lors d'un anniversaire de la Fédération des entreprises de Belgique, les patrons des patrons, de manière indélicate, ont fait signer un document au prince qui, en l'occurrence, fut mal conseillé. Ce document impliquait une approbation des thèses économiques de la F.E.B. Levée de boucliers : le prince n'a pas à se prononcer sur le plan économique ! Troisième affaire : conduisant une mission de chefs d'entreprises, surtout flamands, en Afrique du Sud, le prince ne se montra pas assez "charismatique". On l'accusa de fermer les portes au lieu de les ouvrir ! Il est vrai que le jeune prince est un peu timide, moins ouvert que l'était son père. Mais cela pouvait faire l'objet d'un petit article ; on en a fait une grande affaire politique !

L'Europe des nationalitarismes

A.F. 2000. – La famille royale peut-elle encore empêcher l'éclatement de la Belgique ?

L.B.R. – La monarchie est évidemment un facteur essentiel mais non déterminant. Elle freine seulement la dislocation. Le roi parle aujourd'hui de régime fédéral ; le fédéralisme peut être bon ou mauvais : il a servi à unifier les États-Unis, mais en Belgique il est l'organisation d'un divorce avant le confédéralisme puis le séparatisme. Le Vlams Belang veut faire exploser la Belgique, M. Leterme pense qu'elle explosera toute seule. L'attachement à la famille royale ne joue guère et la Belgique tend à devenir une coquille vide où tous les pouvoirs résiduels passent aux régions lesquelles s'érigent en nations... On parle de nation flamande...

A.F. 2000. – La construction européenne ne précipite-t-elle pas le mouvement ?

L.B.R. – Oui, d'une certaine manière, mais ce n'est pas le problème central. En fait on observe de plus en plus une dérive dans la construction européenne : Schumann, Adenauer, Spaak parlaient d'une Union transcendant les nations ; aujourd'hui l'Europe des régions est beaucoup plus nocive : elle casse les nations existantes, et des régions s'érigent en nations dans tout ce que le mot a de plus extrémiste...

A.F. 2000. – À l'Action française nous appelons cela le nationalitarisme...

L.B.R. – Oui, c'est la face négative du nationalisme, des nationalismes à caractère ethnique, voire raciste. L'Europe casse des nations traditionnelles avec leur culture et leur humanisme au profit de nationalismes exacerbés. Mais je ne pense pas que la population belge dans son ensemble ait une conception claire de ces choses... Quant à la question de la Constitution européenne, elle ne touche guère la population laquelle n'a pas été invitée à se prononcer !

A.F. 2000. – Bruxelles est pourtant le siège des institutions européennes...

L.B.R. – Il faut reconnaître que c'est à travers ce rôle européen joué par sa capitale que la Belgique, petit pays, trouve sa manière d'exister, de tenir une place en Europe. S'il n'y a pas de nationalisme belge, la Belgique n'en existe pas moins sur la scène internationale : 400 hommes, pour la plupart des démineurs, qui, selon les Britanniques, figureraient parmi les meilleurs du monde, ont été récemment envoyés au Liban !

A.F. 2000. – En fin de compte, la Belgique va-t-elle vraiment très mal ?

L.B.R. – Il faut considérer, bien sûr, que, tant du côté flamand que du côté wallon, percent toujours des sportifs de haut niveau. Dans le domaine de la mode, de la danse, du théâtre, on enregistre, surtout en milieu flamand, un bouillonnement intellectuel. Il est d'autant plus triste que structurellement le pays se disloque...

Propos recueillis
par Pierre PUJO
et Michel FROMENTOUX

L'étrange Cercle Michel de Swaen

La Flandre s'étend sur trois États, par Pierre LAFARGE mands » de Belgique et des Pays-Bas. Ce

les Pays-Bas, la Belgique et la France. On ne s'étonnera pas que des drapeaux frappés du lion héraldique flottent sur de nombreux bâtiments, publics et pri-

Les revendications identitaires flamandes n'épargnent pas la France.

vés, du département du Nord. Sur le plan linguistique, la communauté néerlandophone française compte 150 000 locuteurs, regroupés dans l'arrondissement de Dunkerque. L'existence de cette minorité linguistique sert d'alibi à des revendications fédéralistes européennes portées par le Cercle Michel de Swaen, dont le siège est à Haze.

Ce cercle se place sous le patronage du grand poète et dramaturge néerlandophone dunkerquois que fut Michel de Swaen (1654-1707). Fondé en 1972, il a toujours évolué dans l'orbite de la Nouvelle droite et accueille encore aujourd'hui un certain nombre de militants nationaux-révolutionnaires passés de l'activisme politique au combat culturel.

Fédéralisme européen

Émules de l'abbé Gantois (1904-1968), qui rêvait de "Grands Pays-Bas", ces partisans de l'Europe fédérale revendiquent une solidarité « ethnique et culturelle avec les Fla-

cercle adhère à l'Union fédéraliste des communautés ethniques européennes dont le rôle néfaste pour les États-nations a été démontré par Pierre Hillard. Pour eux, la Flandre française, loin de se limiter au seul arrondissement de Dunkerque, doit également regrouper les arrondissements de Lille et Douai, où la langue flamande n'est pas parlée. Si son site internet peut paraître "modéré", le ton des articles de sa revue *La Flandre au lion* l'est nettement moins.

On y dénonce ouvertement « l'impérialisme français » et non le seul jacobinisme parisien. Depuis quelques années, le cercle Michel de Swaen a pris l'ascendant à Lille sur les divers groupuscules d'extrême-droite.

Une évolution qui n'est guère rassurante...

Le français progresse à Bruxelles

La lettre d'information d'Amitiés francophones de décembre 2004 donnait d'intéressantes précisions sur la progression de la langue française « *Quoique Bruxelles soit à l'origine une ville flamande, l'usage du français y prend son essor sous le régime autrichien au dix-huitième siècle. Cet usage s'accroît sous la Première République et le Premier Empire, puis se généralise pendant tout le reste du dix-neuvième siècle. Ce phénomène d'accélération, propre à Bruxelles, sans nulle comparaison avec ce qui se passe au même moment dans les villes flamandes, est principalement dû au rôle attribué au français comme facteur d'ascension sociale par le microcosme bruxellois. La pratique du français est aussi renforcée par l'arrivée de nouveaux habitants originaires de Wallonie.*

Aujourd'hui, on peut raisonnablement estimer que 85 à 90 % de la population belge de Bruxelles est d'expression française. Toutefois, cette francisation de Bruxelles ne sera probablement jamais totale car les réussites du nationalisme flamand en matière linguistique ont agi par ricochet sur la minorité bruxelloise de langue néerlandaise. »

LA BELGIQUE PROFONDE

Contester la famille royale ou contester la Belgique elle-même, c'est tout un. La famille royale ayant pour fonction essentielle de sauvegarder l'unité nationale, refuser au roi ou au prince héritier le droit de critiquer les séparatistes, c'est en fin de compte refuser à cette famille d'être elle-même ! Il n'est pas certain que la majorité des Belges aient oublié cette vérité.

Point de vue du 12 avril 2006 donne quelques chiffres qui font réfléchir. Si le parti indépendantiste Vlaams Belang est passé ces dernières années de 10 à 25 %, si 65 % des Flamands disent qu'ils ne jugent pas le prince Philippe prêt à régner, et si 56 % des mêmes se disent flamands avant d'être belges, il faut noter que 54 % des Wallons font confiance au prince Philippe,

que 68 % sont monarchistes et que 72 % se disent belges avant d'être wallons.

Mais les chiffres suffisent-ils à révéler le fond des cœurs ? Une personnalité telle qu'Armand de Decker, ministre fédéral de la Coopération, a récemment signalé le « courage » du prince Philippe qui a osé critiquer les séparatistes flamands. Le ministre a même ajouté : « C'est une chance énorme d'avoir une famille royale, elle est le ciment de l'unité nationale, c'est la raison pour laquelle ceux qui ne veulent plus de cette unité nationale s'attaquent à la monarchie. Selon moi ils vont se casser les dents parce que l'opinion publique ne les laissera pas faire. »

Tout espoir ne semble pas être perdu.

M.F.

La tragédie d'une reine de France

Elle ne fut reine de France que pendant dix-sept mois, et encore était-elle toute jeune, mais Marie Stuart n'en a pas moins laissé dans l'imaginaire français le souvenir d'une des plus tragiques héroïnes de l'Histoire. Martyre de la foi catholique que tant d'historiens ont fait passer pour une femme dépravée, la reine de France et d'Écosse qu'incarne en ce moment avec grand talent Isabelle Adjani au théâtre Marigny, a enfin trouvé avec René Guerdan son biographe attentif et profond qui, s'en tenant aux faits, anéantissant les faux et les machinations, pénétrant avec tact dans la psychologie de son personnage, ne cesse de captiver le lecteur, voire de lui arracher des larmes.

La politique dès le berceau

Mary Stewart naquit dans les brumes de la rude Écosse le 7 ou le 8 décembre 1542. Moins d'une semaine plus tard, elle devenait reine, son père Jacques V ayant trouvé la mort en défendant son royaume contre son voisin anglais le terrible Henri VIII. Ce dernier pensa aussitôt marier son fils Édouard à la petite Mary, tout en châtiant féroce l'Écosse tant pour le rapprochement opéré par le régent (le comte d'Arran) avec les catholiques que pour ses tentatives d'alliance avec la France.

La politique s'emparait dès le berceau de cette enfant, dont la mère Marie de Lorraine, qui s'empressa de se faire reconnaître régente d'Écosse, était la sœur des Guise – le célèbre "Balafré" et le cardinal de Lorraine, ces chefs farouches du parti catholique en France... En outre, par sa grand-mère paternelle, Margaret Tudor, Mary était l'arrière-petite-fille du roi d'Angleterre Henri VII, donc la petite cousine de Marie Tudor qui allait succéder à Henri VIII en 1547. En somme une parenté qui n'allait pas être de tout repos...

Tandis que l'enfant-reine était ballottée de château en château pour chercher un abri, il s'avéra que le plus grand besoin de l'Écosse était de s'appuyer sur la France contre l'Angleterre. Or Henri II et Catherine de Médicis avaient – enfin ! – donné le jour en 1544 à un enfant mâle, le dauphin François. Pour les Guise, il fallait marier ce petit prince avec la petite reine leur nièce. C'est ainsi qu'en juillet 1548, un corps expéditionnaire français, trompant la vigilance anglaise, conduisit en France la petite Mary, six ans pour la présenter à son fiancé François de deux ans son cadet. Mary Stewart devenait Marie Stuart...

Le petit fut aussitôt ébloui par « la plus pompeuse », comme on disait, des cours royales, si riche de toutes sortes de fêtes et de divertissements, sans oublier l'étude, car, tandis qu'elle devenait une adorable jeune fille, elle fréquentait Ronsard et du Bellay, chantait les mélodies de Clément Marot et écrivait des saynètes en latin.

Durant tout ce temps les Guise faisaient de la politique écos-saise leur affaire de famille...

Le mariage des deux adolescents eut lieu en 1558. À quinze ans, la reine d'Écosse devenait dauphine de France : ce devait être le dernier jour de bonheur de sa vie. Car la politique resserrait ses filets autour d'elle. Quelques mois plus tard mourrait Marie Tudor, laissant le trône à sa demi-sœur Élisabeth, une bâtarde aux yeux des catholiques, lesquels allaient pousser Marie à revendiquer la couronne d'Angleterre et d'Irlande ! L'année suivante, mourut Henri II dans un tournoi, faisant de François le roi François II. Ce garçon souffreteux, dominé par sa mère Catherine de Médicis, laissa les Guise réprimer féroce la conjuration protestante d'Amboise, ce qui eut pour effet de ternir gravement en Écosse l'image de Marie. Les Anglais étaient en train de reprendre pied en Écosse quand mourut François II (5 décembre 1560). Avec lui mourait pour Marie « la partie riante de son existence », écrit René Guerdan, qui ajoute : « La mort d'un être cher est parfois une accoucheuse d'âme. Une autre Marie va maintenant naître. »

Un âme de feu

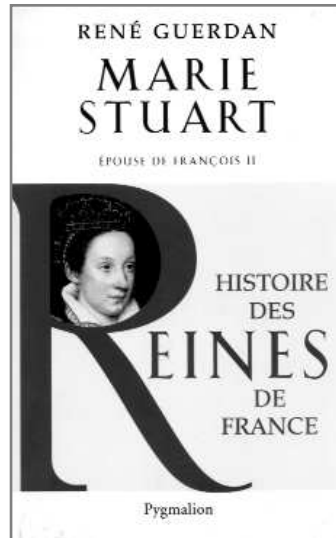
Veuve à dix-huit ans, elle allait découvrir la solitude, l'abandon, la trahison. Les Écossais la réclamèrent. Pour une jeune femme inexpérimentée, partir régner sur ce pays féodal aux mœurs impitoyables et constamment en guerre contre le pays voisin, n'était pas un cadeau, d'autant qu'un prédicateur protestant John Knox s'employait à fanatiser les seigneurs (les "lairds"). Elle pensa d'abord pouvoir s'appuyer quand même sur les protestants pour devenir peut-être un jour reine d'Angleterre. Car elle espérait un accord avec sa cousine la très fourbe Élisabeth. La reprise de la guerre de religion en France empêcha une rencontre entre les deux femmes que l'Histoire condamnait à être ennemies.

Marie alors joua la carte catholique, celle en fait de son cœur, d'autant plus qu'avec l'ouverture du concile de Trente et la politique résolue de Philippe II d'Espagne, le catholicisme reprenait partout l'offensive. Elle entra ainsi dans un inextricable réseau d'ententes et de mésententes, assurée le plus souvent de l'appui du pape, ainsi que de l'affection du peuple écossais, malgré les intrigants qui en manipulaient l'opinion.

D'un courage hors du commun malgré une santé fragile, surmontant étonnamment les malchances qui s'accumulaient sur elle, bravant la fatalité qui l'enchaînait comme les héroïnes

par
Michel FROMENTOUX

antiques, Marie aggrava elle-même son destin quand elle voulut se remarier. Un projet avec le prince Carlos, fils de Philippe II, ayant échoué, les prétendants ne lui manquaient pas. Finalement elle opta pour un être vil et vicieux, son cousin (aussi celui d'Élisabeth) Henry Darn-



ley, qu'elle fit duc d'Albany et qui s'empressa de se faire haïr d'elle, allant jusqu'à assassiner sous ses yeux, alors qu'elle était enceinte, son secrétaire privé qu'il accusait sans preuve d'être son amant.

Elle voulut étouffer l'affaire, mais ne put empêcher une poignée de féodaux d'organiser l'assassinat de Darnley. Puis le principal instigateur de ce dernier crime, l'horrible Bothwell, l'enleva, la viola pour la forcer au mariage, la retint captive, tandis

que le peuple manipulé la désignait comme une femme de mauvaise vie. Menacée de mort, elle dut abdiquer en faveur de son fils Jacques âgé de treize mois (le futur Jacques VI d'Écosse et Jacques 1^{er} d'Angleterre).

S'étant évadée elle tenta à nouveau de reprendre son trône avec quelques admirables fidèles, puis, croyant sauver sa vie, elle demanda l'hospitalité... à sa cousine Élisabeth, laquelle allait la tenir dix-huit ans prisonnière dans d'atroces conditions !

Reine martyre

René Guerdan analyse très finement l'inimitié d'Élisabeth : « ses sentiments à l'égard de sa très proche et trop jolie parente, reine comme elle, étaient en réalité plus qu'ambigus, faits à la fois de rivalité et d'identification. » Le fait que Marie fût mère excita la haine de ladite "reine vierge". C'est sans doute pourquoi elle fit tout pour que Jacques ne sût jamais combien sa mère souffrait d'être séparée de lui depuis ses tout premiers mois. En outre le différend était aussi confessionnel, et là, vu qu'en Angleterre même, des catholiques étaient prêts à soutenir Marie, deux reines dans la même île se faisant chacune la championne d'une religion, c'était intenable ! « L'une des deux devait disparaître politiquement, voire physiquement. » En 1571 la Saint-Barthélemy en France

aggrava encore le sort de la prisonnière.

Laissons le lecteur découvrir les pages palpitantes où l'on voit Marie gravir peu à peu son calvaire avec une abnégation, une sérénité impressionnantes. Ses dernières heures nous semblent préfigurer ceux d'une autre innocente, Marie-Antoinette. Au pied même de l'échafaud, le 5 février 1585, avant d'être décapitée en trois coups de hache, Marie, quarante-quatre ans, pardonna à tous, pria pour son fils, reconforta ses derniers fidèles, refusa le secours spirituel d'un importun protestant, en imposa à ses bourreaux en disant fièrement mourir en « reine douairière de France et reine sacrée d'Écosse ».

Peu s'en fallut qu'elle eût une magnifique revanche posthume, pour elle-même et pour la foi catholique. *L'Invincible Armada* de Philippe II était quelques mois plus tard à deux doigts d'envahir l'Angleterre « Sans l'impatience de Philippe II, ou sans la pusillanimité de Medina-Sidonia (qui commandait l'armée) ou encore avec deux jours supplémentaires de beau temps, le catholicisme l'aurait emporté en Grande-Bretagne, Élisabeth ne serait aujourd'hui qu'une misérable petite reine dont le crime avait causé la perte de son pays, et, martyrisée pour sa foi, Marie aurait sa place dans le panthéon chrétien. » Même après sa mort elle était trahie par le destin ! Cela la rend encore plus sublime. Le livre bouleversant de René Guerdan prouve à lui tout seul que Marie Stuart n'a nullement raté sa vie.

* René Guerdan : Marie Stuart, épouse de François II. Éd. Pygmalion, 336 pages, 21 euros.

DANS NOTRE COURRIER

Monarchie et religion

Le numéro sur la monarchie (*L'Action Française* 2000 du 3/8/2006) oublie le principal. Quand on lit que la reine d'Angleterre est un élément de cohésion pour les peuples du Commonwealth, on oublie de préciser que Sa Majesté est le chef de l'Église anglicane, ce qui n'est pas rien. Or nulle part dans ce numéro je ne lis qu'un roi doit renouer avec les bases de notre monarchie, le baptême de Clovis, et revendiquer le titre de lieutenant du Christ. Si l'on n'y revient pas, inutile de rêver car Dieu seul peut vaincre notre république, qui s'appuie notamment sur l'islam pour éradiquer notre religion. Mais sur ce point l'A.F. joue aussi les idiots utiles.

François BOURLON
(Paris 13^e)

Vous avez raison de rappeler que la monarchie en France puise ses racines dans le sacré. Cela dit, les Capétiens ont

presque toujours marqué la distinction entre le politique et le religieux mais, loin de fonder une Église autonome comme la monarchie anglaise, ont reconnu, dans son ordre, l'autorité de la Papauté.

La monarchie en France ne peut être que catholique, même si l'unité spirituelle de l'Ancien Régime n'existe plus. Cela n'empêcherait pas, en cas de restauration, les non-catholiques de bénéficier de la plus large tolérance.

A.F.

Éducation nationale

À propos de votre dossier consacré à la faillite de l'État enseignant, j'ai constaté que les divers rédacteurs emploient l'expression "éducation nationale". Je pense que c'est une erreur car nous reprenons ainsi le vocabulaire de l'ennemi. Il faut parler de "L'Éducation d'État" ou de "l'École d'État".

Vous montrez bien que l'État républicain n'a eu de cesse de mettre en place un système éducatif qui développe son idéologie. Charles Maurras avait naturellement raison de poser la question : « Et de quel droit... peut-il contrôler la pensée libre, ce qui tient à l'esprit indépendant et pur ? »

Alain HOUISSE
(Châtelleraut)

L'expression "Éducation nationale" n'est pas dépourvue d'ambiguïté. Elle peut refléter la volonté jacobine de mettre tous les enfants dans le même moule. Elle peut aussi signifier que tous les enfants appartiennent à une même nation dont ils seront plus tard solidaires. Rappelons que c'est le maréchal Pétain qui, le premier, en 1940, a remplacé le ministre de l'Instruction publique de la III^e République par un ministre de l'Éducation nationale.

A.F.

"Jouez violons"

■ Le 5 juillet 2005, disparaissait à New York à l'âge de 78 ans Salvatore Lombino, qui commença à se faire connaître sous le pseudonyme d'Evan Hunter avant d'être célébré par la critique internationale en devenant Ed. Mc Bain, le génial créateur des chroniques du 87^e district dont le dernier opus, posthume hélas, vient de paraître en France.

Ce qui aurait pu être une banale série policière comme bien d'autres, reprenant les mêmes poncifs autour d'un héros attaché à une brigade criminelle ou détective privé est une réelle saga communautaire car s'il y a un héros dans ce commissariat d'Isola, ville imaginaire, ce n'est pas un homme mais tous les inspecteurs et flics en uniforme de la brigade.

Parmi eux, Steve Carella, d'origine italienne comme Mc Bain, Meyer Meyer, le juif laïc chauve comme une boule de billard, Ollie Weeks, l'inspecteur obèse, et tous les autres.

Créés en 1955, les personnages de cette série de plusieurs dizaines de romans ont évolué devant leurs lecteurs. Certains, comme Steve Carella, se sont mariés et on voit grandir ses jumeaux, March et April. Cette dernière maintenant adolescente donne des soucis à ses parents dans ce dernier volume *Jouez violons*.

Ce livre n'a pas pour personnage cette dernière fois le Sourdingue, personnage mystérieux tenant un peu de Fantomas et défiant constamment les hommes du 87^e district. Cette ultime aventure met les policiers sur la piste d'un tueur ayant assassiné tour à tour un violoniste aveugle, une représentante en produits de beauté, un professeur d'anglais à la retraite et un vieux prêtre. Comme d'habitude dans cette série, la fin surprendra l'esprit le plus sagace.

Soyez assuré que si c'est le premier Ed. Mc Bain, que vous lisez, vous n'aurez qu'une envie, vous plonger dans l'intégrale de son oeuvre.

Renaud DOURGES

* **Ed. Mc Bain : Jouez violons. Presses de la Cité collection Sang d'encre, 270 pages, 19 euros.**

LA RENAISSANCE AQUITAINE

Comme chaque année depuis un demi-siècle, le concours littéraire de la Renaissance Aquitaine sera ouvert dès parution de cette annonce, pour être clos le 30 octobre 2006. Tous les genres sont admis : poésie, roman, nouvelle, essai, chroniques en langue française et en langue d'Oc.

Le règlement doit être demandé avec, obligatoirement, une enveloppe timbrée et adressée pour la réponse chez le président : Alexis Arette, quartier la Carrère, 64230 Momas.

EXPOSITION**L'Orient multiple de Pierre Loti**

Julien Viaud, qui deviendra Pierre Loti, naît en 1850 à Rochefort-sur-Mer, ville saintongeaise sur la Charente qui, en dépit de son nom, ignore superbement la mer. Celle-ci est pourtant dans les gènes de l'enfant du côté maternel oléronais, et l'on sait qu'il aimait à rôder en ville autour de la Corderie royale. La carrière qu'il se choisit semble idéale pour courir les mers et les mondes rêvés. À l'École navale, à Brest, le rêve débouche sur la réalité. Appel de la mer, certes, mais aussi et surtout appel du voyage et de l'Orient. N'a-t-il pas, pendant des années, lu et relu *Les Mille et une Nuits* et *Les Orientales* de Victor Hugo ?



Pierre Loti (1850-1923)

À vingt-deux ans, jeune aspirant, il aura ainsi la chance de naviguer vers les îles de Pâques, Tahiti et Marquises. Incroyable découverte après une enfance terrienne et couvée. À l'époque il noircit de récits non publiés d'innombrables carnets de notes, mais ce sont aquarelles et dessins qu'il adresse au journal *L'Illustration* aux fins d'améliorer sa solde. Il va devenir Loti à la publication de son second livre (1).

La vérité au désert

L'exposition que nous propose le Musée de la Vie romantique suit fidèlement le cours de la vie de Julien Viaud/Pierre Loti : la prime jeunesse où s'entassent au grenier les trésors dérisoires "pour arrêter le temps", celui de l'enfance, de la forte cohésion familiale (il perd un frère chéri et aîné en 1865) et son contraire, semble-t-il, le goût des départs, de l'ailleurs. Les meilleurs peintres du temps lui prêtent un miroir, reflétant son désir double : le souvenir de ce qui fut et le choix du voyage. Une vie tout en contraste, marque d'une très riche personnalité.

On a reconstitué ici une partie de la bibliothèque de Loti dans sa maison de Rochefort-sur-Mer : beaux volumes reliés et, accrochés, intercalés, des vases, des poteries anciennes, des photos, des portraits, des masques, un bric à brac sentimental à la valeur toute subjective. Quelques beaux portraits de Loti enfant, et avec sa mère, puis les peintres nous entraînent à leur suite : Henri Brokman et Isabey, peintre de la marine, nous proposent des *Effets de vagues*, très spectaculaires.

Vers le grand sud, visitons des demeures marocaines ou le Hammam et c'est Delacroix, Eugène Girard et Louis Boulanger qui sont nos

cicerone. Le choix est excellent parmi les études rapportées par Delacroix lors de son voyage au Maroc avec le comte de Mornay. On se souvient de la très belle et exhaustive exposition de ses carnets de voyage à l'Institut du Monde arabe en 1954. On retrouve avec bonheur cet *Intérior au Maroc, la porte verte*.

Protestant devenu agnostique, Loti a toujours traqué dans la nature un signe de l'existence de Dieu. Où chercher la vérité sinon au désert ? Affronter la fatigue, la soif pour mériter une révélation. À cheval, à dos de chameau, le voici sur la route du Mont Sinā vers le monastère Sainte-Catherine. « **Le désert, monotone, comme la mer est changeant** » écrit-il. Adrien Dauzats a peint une huile sur toile de l'église du monastère Sainte-Catherine d'une grande spiritualité ; elle est prêtée par le musée des Beaux-Arts de Bordeaux.

Léon Billy nous propose, quant à lui, *Le Chamelier*, étude pour les pèlerins allant à La Mecque, œuvre qui fut son triomphe au Salon de 1861. Jean-Jacques Belle est présent avec *Caravane dans la montagne* ; le décor est planté pour notre littérateur orientaliste. L'accompagnent sur les cimaises Alexandre Decamps, un des meilleurs orientalistes français, et Eugène Fromentin, romancier par ailleurs.

Chemins de sable et de lumière

Le voyage en Orient, à la suite et auprès de Loti, devient un enchantement en telle compagnie.

Or, parmi ces attirances orientales de Loti, il est une patrie d'élection celle qui s'inscrit à jamais dès le premier séjour dans la sensibilité et le cœur de l'écrivain, celle que les Grecs nomment la Ville (Polis), comme s'il n'existait qu'elle au monde : la ville de Constantin. Et qui mieux que ces peintres passionnés les Dauzats, les Blida, les Pasini pouvaient rendre justice à son mystère ? L'Italien Alberto Pasini nous ravit par ses harmonies éclatantes et expose une scène de bazar d'une couleur et d'une vie puissantes. Dans un autre registre, sa *Porte de la Yeni Djami*, dans les gris lavés et sombres est un chef-d'œuvre d'authenticité, recréant par le médium de l'art l'un des « lieux », écrit Loti, **les plus turcs et mélancoliques de Stamboul**.

On ne peut qu'être séduit et, quittant les lieux, impatient, à notre tour d'emprunter – s'il se pouvait – ces chemins de sable et de lumière.

Monique BEAUMONT

* Musée de la Vie romantique, 15, rue Chaptal, 75009 Paris. Jusqu'au 3 décembre 2006, tous les jours sauf lundi et jours fériés.

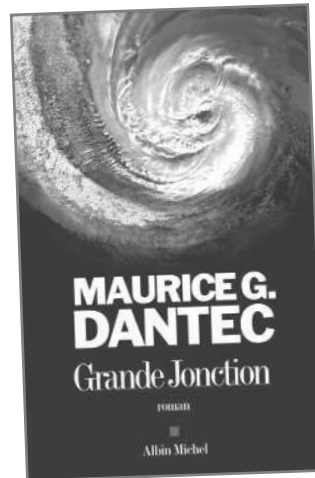
– Pour mieux connaître la peinture orientaliste, Lynne Thornton : *Les Orientalistes : peintres voyageurs* ACR Éditions, Poche couleur.

(1) Lire Pierre Loti : *Prime jeunesse, Aziyadé, Les Désenchantées, Pêcheur d'Islands, Le Désert*.

JOURNÉE DE LECTURE**La Beauté sauvera le monde**

Nous ne partageons pas, loin par **Pierre LAFARGE** machines, atteint un stade avancé : certains hommes

de là, les options géopolitiques de Maurice G. Dantec, exilé de France au Canada. Il faut pourtant bien avouer que sa récente prestation télévisuelle dans l'émission de Frantz-Olivier Giesbert nous a ravi. Conseillant de relire *Les Soirées de Saint-Petersbourg* et Saint Thomas d'Aquin, traitant Robespierre de « **petit Lénine parisien** », opposant les quinze siècles de stabilité de la monarchie à la décadence de la France depuis 1789, l'auteur des *Racines du Mal* s'est livré à un travail contre-révolutionnaire salvateur face à François Bayrou et Jean-François Kahn.



Le dernier roman de Dantec, *Grande Jonction*, nous propulse en l'an 2069 aux confins de l'Ontario et du Vermont, en territoire mohawk. Le système technicien occidental, régi par une Méta-structure de contrôle, a commencé à s'effondrer douze années auparavant. Cet effondrement, qui dans un premier temps n'affecta que les

deviennent de véritables modems et se mettent à débiter à longueur de journée un code numérique binaire. Ce symptôme précède de peu la mort des individus touchés par ce mal étrange.

Science-fiction apologétique

Douze ans, c'est également l'âge du jeune Gabriel Link de Nova, fils adoptif d'un docteur en théologie et d'une androïde. Ce garçon, passionné de rock, dispose de pouvoirs thaumaturges : il répare les machines et soigne les personnes. Il sera le premier instrument divin du sursaut humain, le second étant la bibliothèque de 12.000 volumes de théologie que son père parvient à se faire livrer de Rome et qui arrive en Amérique du Nord escortée par des moines soldats et des mercenaires faisant le coup de feu contre des islamistes tout en écoutant *Magic Bus* des Who.

Cet imposant roman d'anticipation cyber-punk est celui de la lutte apocalyptique entre la Beauté et la Bête, celle-ci s'étant faite machine. La conversion de Dantec au catholicisme est la clef d'un livre faisant la part belle au philosophe scolastique Jean Duns Scot et à son principe d'individuation. Avec *Grande Jonction*, la science fiction se fait apologétique.

* Maurice G. Dantec : *Grande Jonction*, Éd. Albin Michel, 780 pages, 25 euros.

**Le Bourgeois gentilhomme**

■ Avec Harpagon, Monsieur Jourdain est probablement l'un des personnages de Molière les plus joués depuis leur création. De grands comédiens ont endossé les vêtements de soie et de velours du boutiquier enrichi voulant singer la bonne société. Ce fut la seule interprétation de l'immense Raimu à la Comédie Française et il est dommage qu'aucun document visuel ou sonore n'ait immortalisé cette prestation. Louis Seigner fut un très grand Monsieur Jourdain également et il me souvient d'une version plus récente, avec Jean Le Poulain dans le rôle titre face à un extraordinaire Robert Hirsh, campant un professeur de philosophie désabusé.

La présente version proposée en DVD a été montée de janvier à mai 2006 à travers 112 représentations. Ce spectacle remporta un grand succès tant public que critique. Madame Jourdain est jouée par Catherine Arditi, une habituée des scènes de théâtre. En revanche, le choix de Jean-Marie Bigard pour Monsieur Jourdain peut paraître étonnant, le fantaisiste

étant plus connu pour des blagues pas souvent raffinées que pour ses interprétations de personnage du patrimoine national. Et pourtant Bigard surprend car il ne prend aucune liberté avec le texte de Molière. Il s'est également investi personnellement dans cette entreprise en coproduisant ce spectacle.

On regrettera néanmoins que le metteur en scène Alain Sachs, son décorateur et son costumier nous aient infligé une modernisation de l'environnement scénique. Par exemple, le maître d'armes est habillé en professeur d'arts martiaux asiatiques. Retenons surtout le jeu des acteurs qui permettront à de jeunes spectateurs de découvrir un des joyaux du théâtre français.

Comme il est de tradition aujourd'hui, un second DVD de bonus présente le projet, la mise en scène, la chorégraphie, etc...

Renaud DOURGES

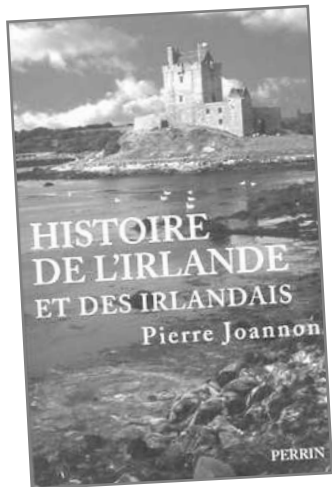
* Le Bourgeois gentilhomme, 2 DVD ; durée totale : 3 h 10.

À l'avant-garde de la réussite économique en Europe, l'Irlande s'éloigne chaque jour davantage de l'image tragique qui fut si longtemps la sienne, et que ravive l'admirable film de Ken Loach, *Le vent se lève*, actuellement sur les écrans.

Le rêve irlandais

Spécialiste incontesté de la civilisation gaélique et des multiples drames qui frappèrent l'Île verte, biographe inspiré de Michael Collins, Pierre Joannon avait déjà publié en 1973 une importante *Histoire de l'Irlande* ; il en propose aujourd'hui une version refondue, complétée, mûrie, repensée sous le titre *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, qui vient pleinement à son heure. Il est en effet nécessaire, la paix signée le Vendredi Saint 1998 paraissant heureusement destinée à durer, de réexaminer la question irlandaise dans un climat plus serein et avec moins de passion.

Il existe, c'est inévitable, une façon militante d'appréhender le destin des « **grands Gaëls d'Irlande dont les chansons sont tristes et les guerres joyeuses** » et les Irlandais furent, au XIX^e siècle, les premiers à donner le ton. Dans un pays qui avait subi sous la botte anglaise une suite incalculable de souffrances calculées, il était indispensable, afin de réveiller l'âme nationale écrasée de malheurs jusqu'au renoncement et de reprendre le combat pour l'indépendance, de ranimer le passé, de chanter sa grandeur et ses héros, quitte, le cas échéant, à les décrire plus beaux qu'ils ne l'avaient été. Travers compréhens-



sible, voire justifiable, dans lequel tombaient même volontiers certains commentateurs étrangers sympathisants de la cause. Cette démarche ne paraît plus utile et Joannon en prend acte avec un livre documenté, profond, complet, jamais aveuglé par l'affection.

Ainsi propose-t-il de l'Irlande d'avant la conquête anglaise un tableau juste, et même un peu sévère, qui ne laisse guère de place au mythe de l'âge d'or gaélique si souvent chanté. En dépit de qualités qui firent de l'Île un bastion de la civilisation et de la culture à l'heure où le reste de l'Europe sombrait dans la nuit barbare, la faiblesse, très celtique hélas, du pays tint à un amour de la dissension et une incapacité malade à s'unir face à l'ennemi qui conduisit les Plantagenêt à y prendre pied.

Tolérable tant que l'Angleterre resta catholique, cette domination

d'ordre féodal devint intenable lors de la Réforme. En s'accrochant à la foi de Rome, même si Pierre Joannon estime, ce qui est vrai de toutes les guerres de religion, que le facteur politique fut essentiel, les Irlandais se vouaient à une succession de malheurs : expulsions systématiques, famines organisées, vexations multiples, accès aux études interdit, déportations des catholiques vers les terres pauvres du Connaught, persécution religieuse, exécutions, réduction en esclavage car, entre le début du XVII^e siècle et le milieu du XVIII^e, les Irlandais vendus aux planteurs des Antilles et d'Amérique se comptèrent par milliers chaque année.

Dans ces conditions, et même si leurs instigateurs n'eurent peut-être pas toujours la stature qui leur fut prêtée, la longue série des insurrections, désespérées mais répétées néanmoins jusqu'à la victoire, prend une singulière grandeur. Pierre Joannon, qui dit si bien "le rêve irlandais" n'y est pas insensible. Son remarquable ouvrage s'impose comme un travail de référence inégalé, indispensable, et pas seulement aux amoureux d'Érin.

Résistance

Car il y a, pour des Français, une triple leçon à méditer dans l'histoire de l'Irlande. Ce qu'il en coûte de se désunir ; ce que nous devons à la monarchie capétienne et à Jeanne, sans lesquels notre sort eût été probablement très voisin de celui de nos cousins irlandais, et donc fort peu enviable ; enfin les moyens, lorsque l'on a commis l'erreur de se laisser réduire à l'état de province, de redevenir une nation. C'est précisément au prix, en sang et en larmes, que les Irlandais estimèrent la liberté de leur patrie, et à l'obstination qu'ils mirent à la retrouver, que nous devrions apprendre à estimer la nôtre avant qu'il soit trop tard.

Roger Faligot est de gauche, et ne s'en cache pas, ce qu'il ne faut pas perdre de vue quand on le lit. Mais, pourvu de garder ce détail à l'esprit, afin de rectifier à l'occasion certains jugements ou certaines analyses, ses livres ne sont point à négliger. Son ouvrage sur *La Résistance irlandaise*, qui recouvre en fait étroitement l'histoire de l'IRA n'est certes pas exempt de partis pris idéologiques. L'aspect nationaliste et religieux de la lutte lui est étranger, et, biographe de James Connolly, il ne trouvait d'autre explication à la conversion, *in articulo mortis*, du héros socialiste, que la morphine dispensée par les médecins militaires britanniques... Ce qui était perdre de vue l'ultime message du chef de l'Irish Citizen Army à Pearse que l'on allait fusiller : « **Dites à Padraic qu'il peut partir tranquille. Il sait que je mourrai en Irlandais ; vous pouvez ajouter que, grâce à lui, je mourrai en catholique.** »

par
Anne BERNET

Vouloir réduire, pendant plus de quatre-vingts ans, le combat de l'IRA à celui d'une fraction de l'Internationale frôlerait l'absurdité ; mais tomber dans l'excès contraire, occulter cet aspect-là de la question serait également vain, et c'est le mérite de Faligot de le mettre en évidence. Parfois outrancier, véhément, il est aussi passionné par ce qu'il raconte et par ceux



dont il parle ; cela le rend sympathique. Il sait beaucoup de choses, a beaucoup enquêté, donne maints détails, éclaire nombre d'événements. Posséder la dernière édition de son travail, prenant en compte les ultimes évolutions de la situation en Ulster est donc plus qu'utile.

Peinture de l'Irlande rurale

Si les historiens irlandais ont moins besoin de célébrer la grandeur nationale, le phénomène est pareillement vrai pour les romanciers. L'Irlande possède les meilleurs écrivains de notre époque, doués de talents divers aux facettes multiples et la traduction de leurs livres offre aux lecteurs une rare garantie de plaisir.

Exorcisme de Carlo Gébler s'inspire d'un fait divers authentique qui mêla l'horrible à l'absurde. En 1895, dans la pittoresque région de Slievenamon, une jeune femme, Bridget Cleary, fut assassinée, après avoir été torturée, par son mari, son père, sa tante, ses cousins et cousine qui, tous, l'aimaient. Pour justifier des actes d'une inqualifiable atrocité, ces gens expliquèrent avoir cru qu'il ne s'agissait pas de Bridget, mais d'une fée qui avait pris son apparence ; il fallait donc l'exorciser, voire la tuer, afin de ramener la vraie Mrs Cleary... En fait, la malheureuse, sérieusement malade, manifestait un changement de comportement dû à la fièvre qu'un époux naïf et superstitieux attribua à une substitution magique.

Intéressant prétexte à brosser, avec brio, une magnifique peinture de l'Irlande rurale, de ses usages et coutumes, et de sa sauvagerie intrinsèque... On décevrait peut-

être Carlo Gébler, lequel, au demeurant, donne un très remarquable et très beau roman, en lui disant que ces comportements archaïques et ces survivances d'un autre temps n'ont rien de spécifiquement irlandais. Tout cela existait et se pratiquait encore, à des dates plus récentes, dans une France supposée autrement plus "éclairée" et probablement un peu partout en Europe. Les folkloristes le savent bien.

Enfant solitaire

Magistrat à la Cour de cassation de Dublin, Eamon Redmond est une personnalité respectée du pays et ses décisions font jurisprudence, au grand dam, d'ailleurs, de ses enfants qui le trouvent trop conservateur. Aux yeux de son épouse, Eamon a un autre défaut : un quant à soi qui lui plaisait jadis et qu'elle ne supporte plus, le prenant pour une désaffection.

Reproches qui blessent cruellement le juge Redmond, sans qu'il parvienne à s'en expliquer avec les siens, incapable de se livrer et de leur raconter, dans un accès de sincérité trop impudique pour lui, l'enfance et l'adolescence solitaires et douloureuses qui ont fait de lui ce qu'il est.

Colm Tóibín rompt, dans *La bruyère incendiée*, titre emprunté à une vieille ballade des insurgés du Wexford, avec son goût pour la provocation et les sujets glauques aptes à scandaliser le lectorat irlandais catholique. Il se contente de raconter, simplement, joliment, les émotions d'un enfant solitaire, confronté à la mort d'une mère, l'infirmité d'un père adulé, aux luttes politiques traditionnelles de sa famille et de son comté, à la perte de la foi, et qui, faute d'avoir appris à se confier, s'enferme dans un silence que rien, pas même la maladie et la fin de celle qu'il aime, ne parviendra à rompre. Impossible de mieux dire la solitude, l'incommunicabilité et l'incompréhension ; autrement dit la condition humaine.

Fous rires

La thématique littéraire irlandaise, par définition, n'est pas joyeuse. Mais, des pires catastrophes d'abondance décrites, qui,

n'importe où ailleurs, vous donneraient l'envie immédiate d'aller vous pendre, les romanciers irlandais tirent un miraculeux prétexte à vous donner envie de vivre, vous démontrant envers et contre tout que même le pire n'est pas aussi épouvantable qu'il y paraît. Ainsi font-ils jaillir des drames les plus noirs des fous rires inextinguibles. À cet exercice, Damien Owens s'est révélé excellent dès son premier roman, *Les trottoirs de Dublin*.

À l'approche de la trentaine, Joe Flood s'ennuie à périr dans un travail de relations publiques consistant à montrer les bons côtés des faillites des autres, vit dans une chambre minable, est incapable de séduire la moindre fille, traîne dans les pubs en compagnie de ratés, et imagine se tirer de la grisaille ambiante en devenant scénariste à Hollywood.

Ajoutez au tableau que, transformé malgré lui en chef de famille par la mort de son père, il soutient à bout de bras une mère muée en vivante image de la désolation perpétuelle, et gère les crises provoquées par sa cadette, Deirdre. Celle-ci, dernier désastre en date, est enceinte des œuvres d'un jeune homme riche qui ne veut point assumer sa paternité. La situation implique une explication virile que Joseph, un peu couard, préférerait éviter. Mais l'on ne peut passer sa vie à refuser de faire face. La rencontre d'une beauté sublime qui casse d'un coup de poing le nez d'un de ses amis, et un malencontreux accident de la route, vont obliger Joe à assumer. Ce qui s'avérera moins dur que prévu.

Rien, chez Owens, ne s'arrange comme par enchantement, mais le passage forcé de Joe à l'âge adulte réserve une série de situations cocasses et de dialogues irrésistibles. Vous refermerez le livre réconcilié pour un temps avec le quotidien.

* **Pierre Joannon** : *Histoire de l'Irlande et des Irlandais*, Perrin, 685 p., 24,50 euros (160,71 F).

* **Roger Faligot** : *La résistance irlandaise – 1916-2000, Terre de brume (74 rue de Paris, 35000 Rennes)*, 350 p., 19,67 euros (129 F).

* **Carlo Gébler** : *Exorcisme, Phébus*, 340 p., 21,19 euros (139 F).

* **Colm Tóibín** : *La bruyère incendiée*, 10-18, 280 p., 7,80 euros (51,16 F).

* **Damien Owens** : *Les trottoirs de Dublin*, 10-18, 352 p., 8,50 euros (55,76 F).

LU AUSSI

Sur une idée de Joseph O'Connor : **MEURTRES EXQUIS**

Qui ne connaît le jeu des petits papiers, rebaptisé "cadavres exquis" par André Breton, consistant à faire écrire à chaque participant un lambeau de texte de façon à parvenir à un résultat surréaliste ? Sur le même principe, mais en leur permettant de prendre connaissance des pages déjà rédigées, O'Connor, que je tiens pour le plus grand romancier actuel, a demandé à une pléiade d'écrivains irlandais de

rédigier un roman policier loufoque mais qui, finalement, réussit à n'être pas sans queue ni tête. C'est souvent drôle, parfois profond. Mais pas dénué d'implications politiques marquées puisque les droits d'auteur sont reversés à Amnesty International, qui, il est vrai, est un organisme d'origine irlandaise.

* **Laffont**, 295 p., 19,70 euros (129,22 F).

Requiem pour des albums perdus

Le mois de septembre par Jean-Baptiste MORVAN grosses plaisanteries éditées à Saint-Saulge

vieille connaissance, visiteur fidèle, un peu bavard et radoteur, avec de temps à autre une suggestion touchante, un peu étrange, dans la suite capricieuse de son propos. Septembre 2006 me fait remarquer le petit nombre de cartes postales reçues par moi au cours de cet été. Je mets cela sur le compte des occupations, voyages surchargés d'obligations universitaires pour les jeunes générations de parents et d'amis, circuits laborieux des hommes d'affaires en Amérique ou en Chine... Je me refuse à évoquer les vides creusés par le trépas dans le nombre jadis pléthorique des auteurs de cartes exotiques estivales... Peut-être aussi la coutume en est-elle raréfiée par les caprices de la mode.

Je garde avec quelque ironie le souvenir des vues et paysages d'une honnête banalité échangés au temps jadis. Un journaliste facétieux racontait qu'il avait, d'un marmot de ses relations, obtenu une vue de "l'école des filles de la Ferté-sous-Jouarre". C'était d'ailleurs un enseignement des classes primaires de l'ancien temps que de léguer le respect attendri des souvenirs, et ces modestes cartes postales entraînent dans une éthique familiale de l'enfance. Une école de chef-lieu de canton était un témoignage plus personnel et plus précieux que ne l'aurait été une coupole dorée de quelque temple asiatique...

Nos parents nous faisaient volontiers cadeau de gros albums où nous placions avec ferveur les cartes postales des amis et cousins. Nous les reprenions comme un divertissement béni dans les longs jours de claustration imposés par quelque grippe ou rougeole...

Un sanctuaire

Quelques-unes de ces collections conservées dans des maisons de campagne ont disparu pendant la "drôle de guerre" de 39. Je les revois vaguement dans ma mémoire, en repensant à une page, à mon sens admirable, de Valéry Larbaud, sur les vacances de son enfance, texte intitulé, d'après la liturgie, le Salut et la Paix. Dans un désordre émouvant, envoûtant, je revois pêle-mêle les

dans la Nièvre, les visages juvéniles d'un collège anglais où ma mère avait une correspondante, ou encore les truculentes silhouettes d'Altemonda buveur de bière au tonneau, cartes expédiées par un oncle étudiant avant 1914 la botanique à Munich... En somme, une Europe à la fois familière et bizarre, à laquelle je joindrais volontiers les évocations de Vialatte sur les vieux bourgs paisibles d'Auvergne où les libraires vendent encore des taille-crayons...



Carte postale ancienne d'une ville provinciale

Des silhouettes reparaissant, flottantes ou précises, gens connus de moi en mon enfance ou cités dans les propos des parents. On se prend à regretter d'avoir oublié certains personnages aussi indispensables apparemment à la société familiale et amicale des deux avant-guerres. Leurs physiologies, sur les photographies encore conservées, semblent attendre patiemment quelque modeste consécration. Le désir nous prend de prier pour ces disparus.

On rêve aussi, à certaines heures d'insomnie ou de demi-sommeil, de retrouver les albums dispersés ou de découvrir des albums imaginaires, sanctuaire des temps et gens passés – des âmes du Purgatoire, peut-être... Les voies du spirituel sont multiples et capricieuses comme des senteurs de forêt. Parfois une soudaine angoisse nous prend : les cartes postales que nous avons nous-mêmes réunies seront-elles les témoins d'une autre avant-guerre ?

Le réalisme de Bonald

■ « Il est des lois pour l'ordre moral ou social, comme il est des lois pour l'ordre physique, des lois dont les passions des hommes peuvent bien momentanément retarder la pleine exécution, mais auxquelles tôt ou tard la force invincible de la nature ramène nécessairement les sociétés. »

« Des hommes, comme il en est tant, avec de l'esprit sans connaissances, des vertus sans jugement, des intentions droites sans défiance, hors d'état de prévoir le mal, parce qu'ils sont incapables de le faire, posent un principe qui leur paraît une vérité démontrée, et ils gémissent ensuite des conséquences qu'on en a tirées et du mal qu'il a produit. Ce sont des enfants qui pressent la détente d'une arme à feu et sont tout effrayés de voir partir le coup. L'enfant ne savait pas que l'arme était chargée de passions qui n'attendent qu'une étincelle pour faire explosion : et j'ose dire qu'il n'y avait pas un principe politique posé en 1789, dont une

dialectique rigoureuse ne fit sortir toute la Révolution »

« La société, je le répète, est donc la grande institutrice de tous les hommes, et même la seule institutrice du plus grand nombre. Et de quoi sert, en effet, d'entretenir pendant dix ans un enfant de devoirs et de vertus, lorsqu'il ne doit rien trouver dans la société qui n'affaiblisse l'effet de ces premières leçons, et que, passant du monde idéal de l'éducation dans le monde réel de la vie, il y rencontrera d'autres instituteurs, d'autres leçons, d'autres exemples, d'autres doctrines, d'autres vices, d'autres vertus ?... Non : l'homme ne peut pas lutter contre la société. Si quelques naturels plus heureux et plus forts résistent à cette influence toute-puissante, un peu plus tôt, un peu plus tard, tous succombent ; une nouvelle société forme de nouveaux hommes et tout est fini. »

Louis de BONALD

clair et dense, un livre de Léon de Montesquiou donne une excellente idée de la pensée de Bonald en rassemblant des citations commentées autour de quelques thèmes. Le premier chapitre, *Le réalisme de Bonald* (1911), donne son titre au volume.

Montesquiou, en effet, insiste sur ce point parce que Bonald est méconnu ou mal compris. On veut faire de lui un métaphysicien du droit divin, on insiste sur sa théorie du langage qui est un de ses points faibles et que notre étude ignore volontairement... On oublie, ou l'on feint d'oublier l'aspect réaliste de sa philosophie politique : « L'on s'apercevra sans doute que si je cite la religion chrétienne à l'appui de mes raisonnements, c'est pour en faire voir la conformité à la raison la plus éclairée et nullement pour y chercher des motifs capables de subjuguer la raison ».

Notre première citation montre une convergence de sa pensée et de celle d'Auguste Comte. Charles Maurras se trouve en bonne compagnie. « La nature indique à la société le vice d'une loi déficiente ou incomplète » et les coutumes acquièrent force de lois. Montesquiou va donc étudier avec Bonald les principes politiques fondamentaux, reconnus par la raison et confirmés par l'expérience des siècles.

Le deuxième chapitre traite de l'individualisme ; nous en avons extrait la deuxième des citations de Bonald placées en tête de cette étude et qui caractérise parfaitement l'esprit libéral.

De l'obéissance aux lois

La troisième chapitre parle de la liberté. Montesquiou résume la pensée de Bonald en la



Louis de Bonald

rapprochant encore de celle de Comte : « Il y a des lois. Si nous n'y obéissons pas, nous nous détruisons ; et ce n'est point être libre. Si nous y obéissons, mais par contrainte

ou par crainte, ce n'est pas non plus la liberté. La liberté ne peut donc résider que dans l'obéissance aux lois par intelligence et amour. »

Puis l'auteur fait la synthèse des idées de Bonald sur la famille dont Comte disait qu'elle était une des meilleures parties de son œuvre. Vient ensuite l'étude de l'autorité qui, que ce soit celle du père de famille ou du souverain, peut être tempérée, limitée par des coutumes, mais jamais contrôlée car elle ne serait plus une autorité. Puis vient l'étude de la noblesse « dont l'essence est de servir aux lois et non de faire des lois ». Montesquiou rapproche les idées de Bonald des propos du comte de Lur-Saluces dans *L'Enquête sur la monarchie*.

Vient enfin un chapitre sur l'éducation. La troisième de nos citations de Bonald en est extraite. Voici le commentaire qu'en donne Montesquiou : « Cela signifie politique d'abord. »

De quelque horizon qu'ils viennent, les esprits qui pensent clairement, sans préjugés, finissent par marcher dans la même direction qui mène au bien commun par l'Ordre, nom social du Beau parce qu'il est Harmonie.

Gérard BAUDIN

* Léon de Montesquiou : *Le réalisme de Bonald. La Nouvelle Librairie nationale. Paris, 1911.*

LE COMTE DE PARIS ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M^{gr} le Comte de Paris a accordé un entretien à Paul Wermus, de FRANCE SOIR (8/9/06). Le Prince souligne qu'il n'est ni de droite ni de gauche et que, face à la prochaine élection présidentielle, il se tient « au-dessus des partis ». Malgré les sollicitations de certains, il ne se présentera pas à cette élection.

Il observe qu'« il y a une dizaine de monarchies en Europe, et ça se passe plutôt bien. Les royautés sont parfaitement démocratiques. Avoir un roi, ça coûte moins cher qu'une élection présidentielle. »

Un rapport publié en juin 2006 par le ministère des Finances établit qu'en 1995 le coût pour l'État de l'élection présidentielle s'est élevé à 133,47 millions d'euros et qu'il est passé à

200,37 millions d'euros en 2002, soit une augmentation de 50 %.

La hausse était déjà de 16,6 % entre 1988 et 1995 et le coût de la présidentielle de 2007 est estimé à 233 millions d'euros. De 1988 à 2007 le coût aura augmenté de 100 %.

Précisons que le remboursement des frais de propagande aux candidats représente 28,51 % de la dépense.

M^{gr} le Comte de Paris a mis le doigt sur un scandale. La forte augmentation des dépenses électorales est une insulte à tous les Français dont le revenu, ces dernières années, a stagné ou diminué. Vivement le Roi !



TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

- | | | | |
|--|-------|---|-------|
| 1. Premier abonnement France (un an) | 76 € | 5. Abonnement de soutien (un an) | 150 € |
| 2. Premier abonnement Étranger (un an) | 85 € | 6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) | 45 € |
| 3. Abonnement ordinaire (un an) | 125 € | 7. Outre-mer (un an) | 135 € |
| 4. Abonnement de six mois | 70 € | 8. Étranger (un an) | 150 € |

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
 Adresse
 Tél.
 Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – C.C.P. Paris 1 248 85 A



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



LE MONDE ET LA VILLE

NAISSANCE

● Nous sommes heureux d'apprendre la naissance d'**Hermine** au foyer de nos amis Amélie et Christophe **GEORGY-GAUSSET** à Dijon

Nos félicitations aux parents et grands-parents et tous nos vœux pour Hermine.

DÉCÈS

● C'est encore un ami de longue date, **Charles DELIBES**, qui nous a quittés le 19 août 2006 à l'âge de 86 ans. Abonné et souscripteur du journal, sa fidélité à l'Action française ne s'est jamais démentie.

Ses obsèques ont été célébrées le 22 août 2006 en l'église de La Floclière (Vendée), suivies de l'inhumation au cimetière Miséricorde à Nantes

Nous prions ses enfants et ses vingt-neuf petits-enfants d'agréer l'expression de notre profonde sympathie avec nos prières pour le repos de son âme.

● Nous avons appris avec peine le décès de notre ami fidèle **Marceau DOUARD** survenu le 28 août 2006. Il était âgé de 93 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 1^{er} septembre 2006 en la chapelle de la maison de retraite Saint-Jacques à Cuers (Var), suivies d'une crémation à Cuers.

Pendant de nombreuses années, Marceau Douard avait été président du mouvement d'Action française à Aix-en-Provence.

Nous prions M^{me} Marceau Douard, son épouse, ainsi que ses enfants, ses sept petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants d'agréer l'expression de notre profonde sympathie.

CONCERT

● Le Collectif aixois des Rapatriés et l'UNP organisent un concert de **Jean-Pax MEFRET**, le chanteur d'Occident, de Camerone, de Dien-Bien Phu, de Degueldre, de Kolwezi, des Barricades, des Harkis, de l'Algérie française et des Vendéens, au Pasino d'Aix-en-Provence, le **jeudi 16 novembre 2006** à 20 h 30.

— Prix des places : 28 et 23 euros. Réservations : Collectif aixois des Rapatriés, 29, avenue de Tübingen, 13090 Aix-en-Provence.

INFORMATIONS

● **CATHOLIQUES POUR LES LIBERTÉS ÉCONOMIQUES (CLE)**. Conférence-débat **Pourquoi il est possible de sauver l'école**, par **Anne COFFINIER**, présidente de l'association **Créer son école**. **Jeudi 12 octobre 2006** à 18 h 30, salle de l'ASIEM, 6, rue Albert-de-Lapparent, 75007 Paris. Participation aux frais : 10 euros.

● **CHRÉTIENTÉ-SOLIDARITÉ**, avec de nombreuses associations, organise une **Veillée de prière et de solidarité** avec les chrétiens persécutés et menacés des pays d'Islam. **Jeudi 21 septembre**, à 19 heures devant Notre-Dame de Paris, Place Jean-Paul II.

ACTION FRANÇAISE ÉTUDIANTE
UNE RENTRÉE DYNAMIQUE

Après le succès du CMRDS 2006, une nouvelle année commence pour les étudiants et lycéens du CRAF, pleine de projets et d'espérances, dont le point d'orgue sera l'élection présidentielle d'avril 2007. Nous avons déjà mis au point une campagne nationale en plusieurs phases, pour aller crescendo vers le débat institutionnel.

Une année bien commencée

Une opération a d'ores et déjà débuté sur les lycées parisiens, avec plus de 10 000 tracts distribués en deux semaines. Les lycéens de province n'ont pas été oubliés eux non plus... La vente à la criée de **L'AF 2000** a également repris partout en France. Elle devrait s'intensifier tout au long de l'année afin de diffuser de plus en plus les idées de l'Action française, exprimées par la voix du journal et défendues dans la rue par les étudiants d'AF. Saluons à cette occasion la mise en place de nouvelles sections étudiantes à Versailles, Bordeaux, Fontainebleau, au Mans et en Lorraine.

Un nouveau souffle pour l'AFE

L'Action française étudiante profite en ce moment de la campagne présidentielle et de la crise de régime latente depuis plus d'un an : une situation po-

litique propice à l'interrogation, qui nous a permis d'intéresser à notre combat un grand nombre de jeunes.

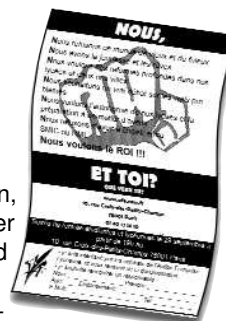
Une nouvelle vague militante arrive et implique un encadrement irréprochable. C'est pourquoi ont été nommés un responsable du militantisme à Paris, Henri Cheverny, ainsi qu'un responsable des étudiants parisiens, Thibault de Lanty. Une équipe soudée s'est formée à l'issue du CMRDS ; les ennemis de la France sauront enfin à qui parler !

Une formation d'AF

Prochainement, les cercles d'études et conférences reprendront partout en France pour assurer à nos jeunes militants une formation doctrinale impeccable. Elle constituera la meilleure des armes dans un combat qui s'annonce d'autant plus dur que la politique est de plus en plus absente de la foire électorale.

Nous pouvons être confiants dans l'avenir en voyant cette nouvelle génération émerger, comme l'était avant nous Léon Daudet en disant : « **Autant l'optimisme béat, c'est-à-dire inactif, est une sottise, autant l'optimisme, compagnon de l'effort, est légitime !** »

Thibaud PIERRE
Secrétaire général des étudiants d'AF



ÉTUDIANTS DE PARIS

Réunion de rentrée

le **vendredi 29 septembre**
à 19 heures
aux locaux de l'AF, 10 rue
Croix-des-Petits-Champs,
Paris 1^{er}
(métro Palais-Royal).

Programme d'action
pour 2006-2007.
BAR.

Reprise
des conférences

le **vendredi 6 octobre**
à 19 h 15
avec l'intervention de

Pierre LAFARGE :
Révolution
et Contre-Révolution.

Les conférences étudiantes
auront lieu
chaque vendredi à 19 h 15.

NÎMES

CERCLE SAINT-CHARLES

Samedi 14 octobre

à 12 h 30

DÉJEUNER-DÉBAT

au restaurant de l'Orangerie,
rue de la Tour de l'Évêque,
sur le thème

Histoire du franc

par **Christian GAU**

* Participation aux frais :
25 euros

Inscriptions auprès
d'Isabelle Allard
06 83 71 67 70

PETITE ANNONCE

● **Décoratrice d'intérieur**. Conseil maîtrise d'œuvre. Four-nitures, réalisations. Se déplace dans toute la France. Antiquaire du XVIII^e au XX^e siècle. Linge de maison ancien. Petits meubles, lampes, sièges, paravents, verrerie.

* Tél : 06 71 17 86 30.

LANGUEDOC

Le Souvenir catholique
en Languedoc (Association
Père Yves-Marie Salem
Carrière) organise le

samedi 23 septembre 2006
à **Saussines (Hérault)**

son rassemblement annuel
à la mémoire des
**VICTIMES DE LA
RÉVOLUTION FRANÇAISE**

massacrées
en haine de la foi.

* Pour tout renseignement :
Association Père Yves-Marie
Salem-Carrière, Fontbosc
30 260 Carnas.

Tél : 04 66 77 30 77
ou 06 81 72 31 11

RENTRÉE POLITIQUE DE L'AF
EN BOURGOGNE

Dimanche 8 octobre 2006

Rassemblement royaliste à Jambles
(Saône-et-Loire)

— 10 h 30 : messe traditionnelle en l'église de Jambles.
— 12 heures : dépôt de gerbe, puis vin d'honneur
dans le chai de Mme Peyrerol
— 13 heures : déjeuner sous la forme d'un GRAND BUFFET
OUVERT. Placement libre par tables de six ou huit personnes.

Discours des orateurs d'Action française :
Pierre PUJO, Pierre LAFARGE, Jean-Philippe CHAUVIN

* Prix : 25 euros. Étudiants : 15 euros.

* Inscription au CLIP, 20, rue Auguste Comte, 69002 Lyon.
Tél : 06 62 48 12 31.

Pour des raisons d'organisation, nous demandons à toutes les personnes disposant d'une voiture de prendre contact immédiatement avec Alexandre Boritch : 06 62 48 12 31.

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX
10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - Tél : 01 40 39 92 14 - fromentouxmi@wanadoo.fr

Prochaines séances :

Mercredi 15 novembre :
**ALEXIS DE TOCQUEVILLE :
UNE CERTAINE VISION DE
LA DÉMOCRATIE**, par **Pierre
GOUIRAND** docteur en philo-
sophie et docteur ès-lettres, his-
torien de la philosophie.

13 décembre : **RIRE AVEC NOS
ÉCRIVAINS CLASSIQUES** par
Alain LANAVÈRE, maître de
conférences en littérature fran-
çaise à Paris-IV Sorbonne, pro-
fesseur à l'Institut universitaire
Saint-Pie X.

Mercredi 11 octobre 2006

Séance inaugurale du cycle 2006-2007

**MAURRAS
ENTRE LE CHAOS ET L'ORDRE**

par **Stéphane GIOCANTI** historien

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)
Participation aux frais : 5 euros. Étudiants et chômeurs : 2 euros.



10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR **PIERRE JUHEL**

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : **PIERRE PUJO**
VICE-PRÉSIDENT :
STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : **PIERRE LAFARGE**
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :
THIBAUD PIERRE
ADMINISTRATION :
MLLE DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :
MEMBRES ACTIFS (32 €),
ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),
BIENFAITEURS (150 €)

Qui sauva des milliers de juifs de 1940 à 1944 ?

Un gros livre de M^{me} Limore Yagil, professeur à l'université de Haïfa, intitulé *Chrétiens et juifs sous Vichy (1940-1944)*, remet en cause bien des idées reçues. Ce n'est pas son moindre intérêt, tout comme la problématique qu'elle pose au début de son ouvrage : « **Alors que les trois quarts des juifs des Pays-Bas ont été acheminés vers les centres d'extermination d'Auschwitz, Birkenau et de Sobibor, c'est seulement**

Un ouvrage qui démolit la thèse de Jules Isaac sur "l'enseignement du mépris" prétendument inspiré par l'Église...

– si l'on ose dire – un quart des juifs de France qui ont été déportés, soit au total soixante-quinze mille sur une population de trois cent mille environ. Comment expliquer ce paradoxe, pour une population accusée de d'être influencée par l'antisémitisme... ? » Comment expliquer que « ... plus de 85 % des enfants juifs de France échappèrent à la déportation, c'est-à-dire à la mort : cette proportion n'a été atteinte dans aucun autre pays soumis au joug nazi ». Comment répondre à ces questions sinon en constatant que le régime de Vichy a protégé non seulement les Français mais surtout les juifs ?

Vichy, capitale de la résistance

M^{me} Yagil reconnaît que la politique dite de collaboration n'a été pour le Maréchal qu'un « **expédient** », je dirais plutôt une ruse, mais peu importe. « **Il souhaitait empêcher la "polonisation" de la France** ». Tel était aussi le but de ses ministres qui voulaient avant tout « **sauvegarder les intérêts français** » et « **limiter l'influence allemande dans tous les domaines** ».

C'est dans cette optique qu'a été créé le statut des juifs. Alibert prépara la loi du 3 octobre 1940

« car il [le statut] apparaissait comme le seul moyen de protéger les Israélites de la zone occupée contre les mesures draconiennes que les Allemands annonçaient depuis un mois ». En effet, comme le dit Baudouin : « **Tout le monde à Vichy savait parfaitement que les Allemands, très attachés à la question juive, entendaient transplanter en France la totalité du régime de Nuremberg et établir la nouvelle politique de discrimination sur des critères raciaux** ».

Or, l'antisémitisme français n'avait aucun caractère de ce genre. Il visait simplement à limiter l'influence exorbitante des juifs dans la vie politique, économique et culturelle. C'est ce qui explique le caractère très modéré de la politique de Vichy dans ce domaine. Cela se traduisait par une multitude de dérogations qui permettaient aux juifs « **de continuer à vivre "normalement" en zone libre** ».

À Vichy même, par exemple, « **les juifs et les francs-maçons pouvaient... vivre... et travailler sans trop de contraintes jusqu'en novembre 1942** ». M^{me} Ygal cite le cas d'Echourin, comédien juif appartenant à la Comédie française : « **Prisonnier, rapatrié comme ancien combattant, il devint speaker à la radio d'État, au Grand Casino. Ses employeurs savaient qu'il était juif mais personne ne le trahit. Comme speaker, on trouvait aussi un autre juif, Alexandre, neveu du grand rabbin** ».

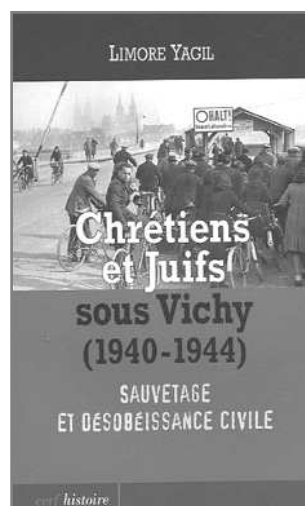
Les ministres eux-mêmes protégeaient les juifs. Il est surprenant, écrit M^{me} Yagil, « **de constater combien nombreuses, au sein de l'élite politique de Vichy, ont été les personnes qui, à l'exemple de Berthelot, de Robert Gibrat, de Pierre Pucheu, de René Belin, de Pierre Caziot, de Georges Lamirand, de l'amiral Auphan, de Jean Jardel, de Jacques Guérard, de Pierre Cathala, du général Laure, de Jean Bichelonne, de Jacques Barnaud et d'autres, contribuèrent**

par **Yves LENORMAND**

par différentes stratégies à limiter la mise en application des lois antisémites de Vichy et des ordonnances allemandes ».

Préfets et fonctionnaires

Vichy n'était évidemment pas toute la France mais inutile de dire qu'en voyant le peu de zèle mis par les ministres à appliquer des lois édictées sous la contrainte, les préfets et à leur suite beaucoup de fonctionnaires en firent



autant. Mieux que de longs discours, il faut savoir que trente-six préfets et sous-préfets moururent en déportation, trente-cinq en revinrent. C'est dire le lourd tribut payé par la préfectorale à cette politique. Il est impossible de parler de tous.

On citera simplement en exemple le préfet du Rhône, Angeli, « **qui avait adopté une stratégie politique qui consistait à bluffer face aux autorités allemandes. Il s'agissait de faire croire que les autorités françaises faisaient beaucoup en matière d'application des lois antisémites et des arrestations de juifs, alors que le résultat était dérisoire. Il refusa de communiquer à la Gestapo la liste des personnes arrêtées dans les manifestations et pro-**

testa contre les exécutions sommaires allemandes ». Il s'arrangea pour livrer le moins possible de juifs étrangers. « **Personnellement il n'hésita pas à venir au secours de ses amis juifs.** » Sa position, comme celle de ses subordonnés, était très délicate mais il restait en place car il était « **convaincu que la politique du Maréchal était la politique du moindre mal et qu'elle évitait au pays le pire** ». « **Son sentiment personnel comme préfet était surtout qu'il ne devait pas désertir son poste, pourtant peu enviable à certains moments, parce qu'il devait protéger la population française et éviter une ingérence encore plus pesante des autorités allemandes dans la vie politique, administrative et économique du pays.** »

En agissant ainsi, le préfet Angeli se comportait comme le Maréchal et son entourage qui restèrent aux commandes pour éviter le pire. Les fonctionnaires placés sous les ordres de ces préfets exemplaires ou travaillant dans les services départementaux et municipaux, se sachant protégés, refusaient les juifs avant les rafles, leur fournissaient de fausses cartes d'identité ainsi que des tickets de ravitaillement.

Catholiques et protestants

Tous les évêques, sans exception, étaient pétainistes. Beaucoup d'entre eux avaient fait la guerre de 1914. L'œuvre du Maréchal répondait aussi « **en grande partie aux grands thèmes développés par la F.N.C. et l'Action catholique elle-même** ». Cela ne les empêchait pas de soutenir la résistance et d'apporter ou de faire apporter par leurs prêtres et par les institutions religieuses toute l'aide possible aux juifs.

Prenons le cas de M^{gr} Delay, évêque de Marseille. « **En 1940, il accueillit le régime du maréchal Pétain avec soulagement et enthousiasme. Il prit part à toutes les cérémonies officielles et légionnaires et par ses lettres pastorales recommanda l'obéissance absolue aux ordres du gouvernement de Vichy. Il fut reçu à plusieurs reprises par Pétain et Laval.** » Pourtant il n'hésita pas à prendre parti en faveur des juifs : « **... le 6 septembre 1942, il adressa une lettre pastorale en leur faveur** ». Il considérait « **que le devoir de chaque chrétien était d'aider les juifs à se cacher et par conséquent encouragea les couvents de son diocèse à offrir un gîte aux pauvres poursuivis** ».

Cette attitude ne fut pas isolée : ce fut celle de la quasi-totalité de l'épiscopat qui estimait qu'une fidélité quasi absolue au Maréchal n'empêchait nullement d'aider ceux qui étaient traqués, juifs ou autres.

Tout aussi intéressant fut le cas du cardinal Suhard, archevêque de Paris, très respectueux du gouvernement de Vichy. Devant les rafles des 16 et 17 juillet 1942, il protesta auprès de René Bousquet et « **affirma son intention de réunir les évêques de la zone occupée afin d'organiser une manifestation collective... Cependant, après consultation du grand rabbin de France, il hésita à protester publiquement, pour ne pas attirer l'attention sur les juifs français qui étaient encore épargnés à cette période** ». Ainsi, sur les conseils du grand rabbin, le cardinal Suhard adoptait la même attitude que Pie XII, attitude tant reprochée à ce pape de nos jours !

Les évêques n'auraient pas pu faire grand chose s'ils n'avaient été aidés par leurs prêtres, par une foule d'institutions religieuses et par des couvents. La multitude des exemples donnés dans cet énorme ouvrage rend impossible toute citation. Citons simplement ce que M^{me} Yagil dit en conclusion : « **La contribution des couvents, des institutions religieuses et des écoles libres au sauvetage des juifs fut impressionnante. Il y a eu aussi tout un effort d'aide aux juifs internés, un travail de sauvetage, de mise à l'abri, de protection des enfants et des familles juives. De la part des congrégations féminines, on observe que l'aide aux juifs et peut-être surtout aux juives était véritablement un fait massif, journalier et universel.** » Ces prêtres, ces religieux et ces religieuses entraînèrent aussi la population dans cette aide massive et multiforme.

N'oublions pas enfin le rôle important des protestants, pasteurs et fidèles, qui s'engagèrent à fond dans ces opérations de sauvetage. Le village du Chambon-sur-Lignon est présent à tous les esprits mais il fut loin d'être le seul exemple. Là encore, les gestes de solidarité furent si nombreux qu'il est impossible d'en citer un plutôt qu'un autre.

Ainsi, contrairement à la légende qui tient lieu d'histoire officielle, ce furent les autorités de Vichy et les chrétiens qui agirent en faveur des juifs durant la guerre. « **La France libre n'encouragea aucune action de sauvetage en France en faveur des juifs internés dans les différents camps ou une aide aux familles juives cherchant à quitter la France** ». Le parti communiste ne s'intéressa pas plus à eux.

Le mérite du travail immense de M^{me} Yagil est de remettre les pendules à l'heure en démolissant indirectement la thèse de Jules Isaac qui prétendait que « **l'enseignement du mépris** » prétendument inspiré par l'Église, aurait conduit à la Shoah alors que cet enseignement, totalement étranger au mépris, conduisit au sauvetage de dizaines de milliers de juifs en France et de centaines de milliers dans toute l'Europe.

(1) *Limore Yagil : Chrétiens et juifs sous Vichy (1940-1944), sauvetage et désobéissance civile. Éditions du Cerf, Paris-2005. 765 p., 59 euros.*

NOTE DE LECTURE

La vie de Béranger

■ Il est des personnages dont on n'a généralement jamais ou fort rarement lu les œuvres mais dont le nom demeure dans l'imaginaire collectif. Chansonnier, poète parfois, Béranger est de ceux-là. On se souvient vaguement qu'il écrivit *Le roi d'Yvetot* et diverses chansons glorifiant la geste napoléonienne. Car Béranger persista toute sa vie dans les errements républicains et bonapartistes et s'investit person-

nnellement dans la chute de la monarchie, même s'il se défendit toujours d'appartenir à quelque parti que ce soit.

Le présent livre est le fac-similé de la biographie qu'il écrivit, pressé par ses amis, en 1868, peu de temps avant sa mort.

Si l'on ne peut que rejeter les opinions révolutionnaires et égalitaristes de Béranger, il faut lui reconnaître une honnêteté intellec-

tuelle qui lui fit toujours refuser honneurs et décorations. Un témoignage intéressant quoique partiel sur le monde littéraire et politique du XIX^e siècle.

Renaud DOURGES

* *La vie de Béranger. Le livre d'Histoire, Place du château, 02250 Antremancourt, 272 pages 34 euros + 5,5 euros de port.*